



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

RPQS 2022



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS 2022

•	PREAMBULE	... 5
I.	LES INDICATEURS TECHNIQUES	
1.	LE TERRITOIRE	... 6
2.	LES COLLECTES	
1.	Les ordures ménagères résiduelles – OMR	... 8
	<i>a. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des particuliers</i>	... 8
	<i>b. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des professionnels</i>	... 14
2.	Les collectes sélectives	... 15
	<i>a. Les Points d'Apport Volontaire – PAV</i>	... 15
	<i>b. Les colonnes de TRI 1 m3 Lolly</i>	... 21
	<i>c. Le matériel de TRI du SIVALOR</i>	... 22
3.	Les autres collectes	... 24
	<i>a. Les déchets d'activités de soin à risques infectieux (DASRI)</i>	... 24
	<i>b. Les cartons bruns d'emballage</i>	... 25
	<i>c. Les cartons bruns de Noël</i>	... 26
	<i>d. Le textile – Eco TLC</i>	... 27
	<i>e. Les sapins de Noël</i>	... 31
4.	Le refus de collecte des ordures ménagères résiduelles	... 32
5.	La déchèterie	... 34

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS 2022

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

3. LES TRAITEMENTS ... 44

4. LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ... 55

1. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ... 56
2. La communication tout au long de l'année ... 57
3. Le compostage ... 62
 - a. *Le compostage individuel de jardin* ... 65
 - b. *Le compostage partagé de quartier* ... 67
 - c. *Le compostage partagé en pied d'immeuble* ... 68
 - d. *Le compostage individuel d'intérieur – Lombricompostage* ... 69
 - e. *Appel à projet pour l'aide au déploiement du compostage de proximité* ... 70
4. Opération STOP PUB ... 72
5. Exemplarité de la collectivité ... 73
6. Convention de partenariat avec LA FABRIQUE A BICLOU ... 75
7. Convention de partenariat avec ET APRES ? ... 77
8. Convention de partenariat avec Repar'coop ... 78
9. Service de prêt de couches lavables ... 79
10. Service de broyage de déchets verts à domicile ... 80

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS 2022

II. LES INDICATEURS FINANCIERS

3. LES MONTANTS PERCUS ... 81

4. LES COUTS DE SERVICE ... 82

III. SYNTHESE DES DONNEES SUR LE PAYS ROCHOIS ... 85

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS 2022

• CONTEXTE HISTORIQUE

La collecte des ordures ménagères est une compétence historique du SIVOM puis de la Communauté de Communes du Pays Rochois en 2000. Le service de collecte s'est adapté au fil des ans aux contraintes réglementaires, et aux évolutions techniques afin de garantir aux usagers un service de qualité et d'en maîtriser les coûts.

Les modes de collecte ont beaucoup évolué, la création de la déchèterie en 1997 et la mise en place du tri avec notre adhésion au SIFAGE en 1999 ont été des étapes indispensables avec des bénéfices environnementaux certains.

• AUJOURD'HUI

La prévention des déchets c'est-à-dire la limitation de la quantité de déchets produits et de la nocivité de ceux-ci, doit constituer la priorité de toute politique de gestion des déchets c'est donc aujourd'hui un enjeu fort pour la collectivité car c'est de l'effort de chacun que le service rendu pourra continuer de progresser, en adaptant nos modes de consommation et nos comportements.

Les évolutions réglementaires à venir, nous incitent également à mettre en place de nouveaux services et à accompagner les usagers afin de faire évoluer d'avantage leurs comportements.

Le présent rapport dresse le bilan de l'action du service public de prévention et de gestion des déchets. L'année 2022, qui tend à retrouver une stabilité suite au COVID, montre une baisse du tonnage des déchets produits. Le ratio de production par habitant a diminué de 59kg par rapport à 2021 et retrouve le niveau de 2019.

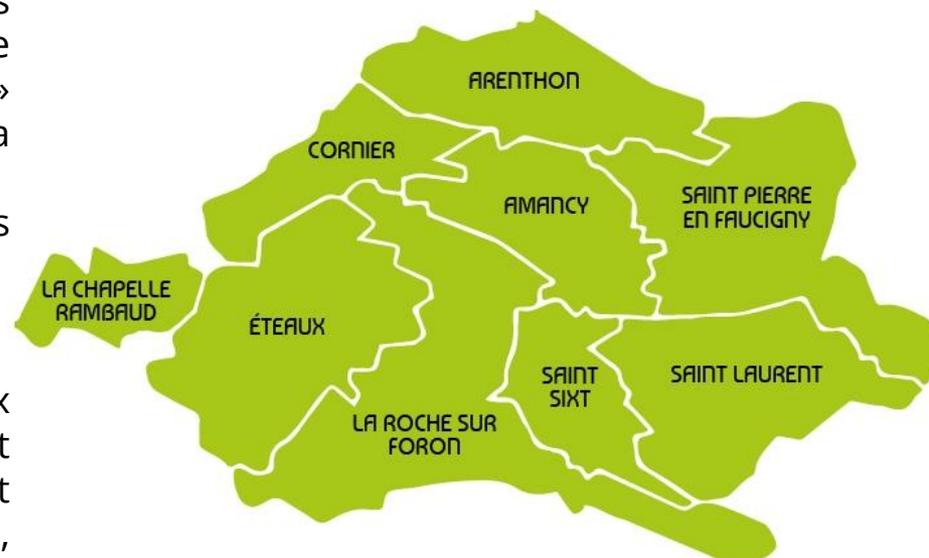
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Pays Rochois exerce la compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » transférée par les 9 communes qui la composent.

A ce titre, elle assure la collecte des ordures ménagères et la gestion de la déchèterie.

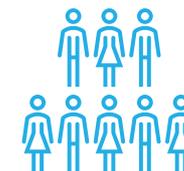
Le transfert des déchets y compris ceux issus de la collecte sélective et le traitement (ordures ménagères et emballages) sont des compétences transférées au SIDEFAGE, devenu SIVALOR (Syndicat Intercommunal de Valorisation) au 1^{er} juillet 2022. La CCPR est adhérente au SIVALOR depuis le 30 décembre 1999.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

Commune	Date début	Population INSEE 2022	Population DGF 2022	Population DGF 2021
Amancy	01/01/1998	2 793	2 832 ↗	2 805
Arenthon	01/01/1998	1 914	1 943 ↗	1 875
Cornier	01/01/1998	1 405	1 426 ↗	1 368
Eteaux	01/01/1998	2 091	2 108 ↗	2 096
La Chapelle-Rambaud	01/01/1998	267	286 ↗	285
La Roche-sur-Foron	01/01/1998	11 491	11 637 ↘	11 667
Saint-Laurent	01/01/2003	873	902 ↘	904
Saint-Pierre-en-Faucigny	01/01/2003	7 230	7 342 ↗	7 134
Saint-Sixt	01/01/1998	1 056	1 130 ↘	1 133
TOTAL		27 980	29 606 ↗	29 267

339 habitants supplémentaires en 2022 (*population DGF*)
soit une augmentation de
1,16% de la population du territoire. Hausse équivalente à celle de l'année N-1



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

2. LES COLLECTES

1. Les ordures ménagères résiduelles – OMR

a. Les ordures ménagères résiduelles des particuliers

La collecte des OMR est assurée en régie, deux modes de collecte coexistent sur le Pays Rochois :

- ✓ La collecte en porte à porte ou en point de regroupement : PAV ou PR
- ✓ La collecte en point d'apport volontaire (enterré ou semi-enterré) : PAV

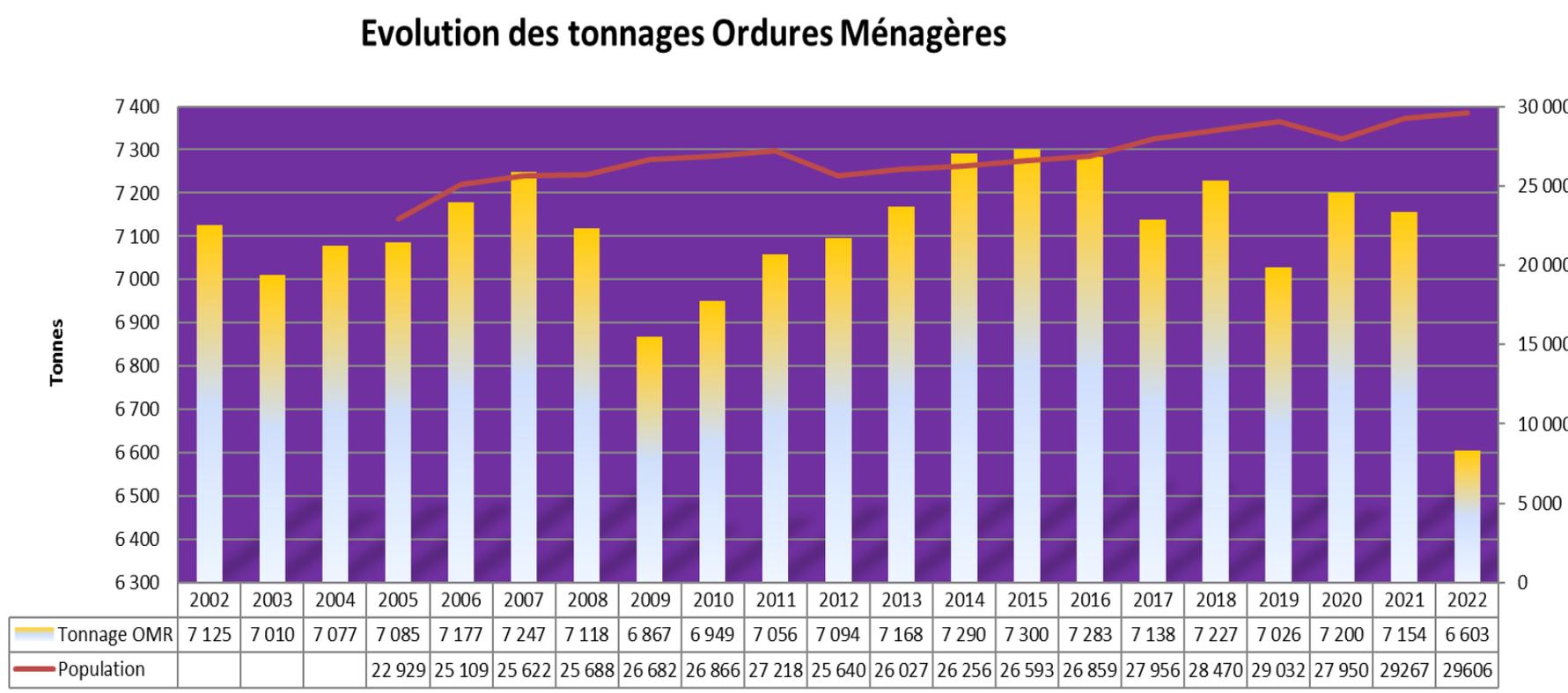
L'organisation de la collecte est définie dans le règlement de service de collecte des ordures ménagères approuvé par le Conseil Communautaire du 18 mai 2021.

Dans un contexte réglementaire imposant des diminutions de tonnage d'ordures ménagères et une amélioration des performances de tri, la Communauté de Communes du Pays Rochois a mis l'accent sur le développement de points d'apport volontaire pour les OMR pourvus en conteneurs de tri pour les emballages.

La densification de ces points de tri permet de favoriser le geste de tri et ainsi d'alléger la poubelle « grise » (ordures ménagères).

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Evolution des tonnages Ordures Ménagères



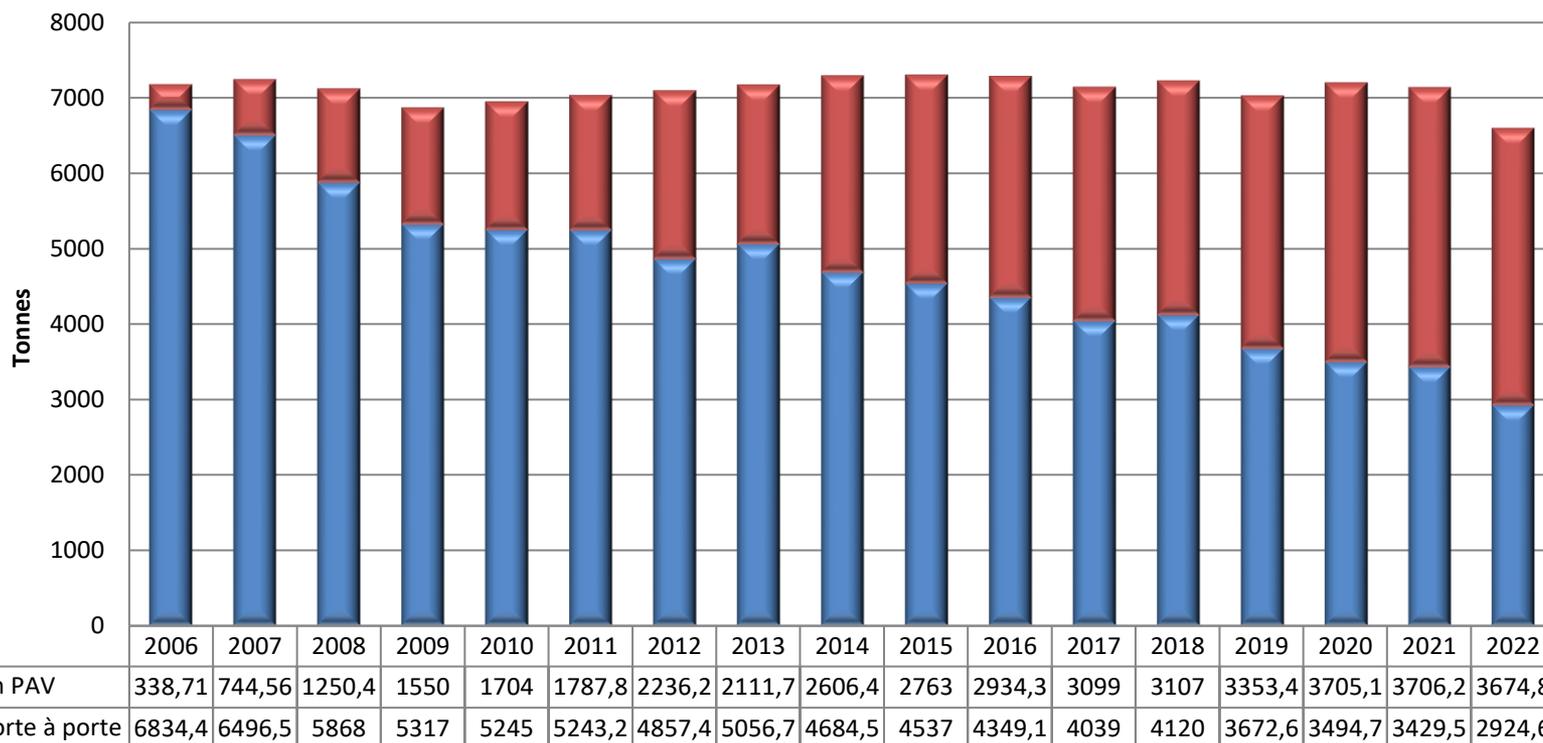
On constate une diminution des tonnages collectés de l'ordre de 15,25 % soit 550 tonnes, et ce, malgré une légère augmentation de la population.

Le ratio par habitant est de 223kg en 2022 contre 244kg en 2021.

A noter une variation de 3 tonnes entre ce graphique et le suivant, dû à l'incinération de cartons ne pouvant être traités au quai à SPF en mars.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Evolution du mode de collecte des Ordures Ménagères



Pour la troisième année consécutive, les tonnages d'ordures ménagères collectés en semi-enterré sont supérieurs à ceux collectés en porte à porte. 56% des OMR sont déposés dans un PAV.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Estimation de la répartition par foyer des deux modes de collecte des OMR sur la base de 2,3 personnes par foyer.

Etablie selon le nombre de levées de bacs en PAP sur une semaine type en C1 (PDR compris sur la base de 3 foyers par bac)

Commune	Nb de foyers	Collecte au porte à porte		Collecte en point d'apport volontaire	
Amancy	1231	45%	561	55%	678
Arenthon	845	7%	57	93%	720
Cornier	620	31%	194	69%	391
Eteaux	917	2%	17	98%	890
La Chapelle Rambaud	124	0%	-	100%	124
La Roche-sur-Foron	5060	20%	1014	80%	3 991
St Laurent	392	0%	-	100%	392
Saint Pierre-en-Faucigny	3192	31%	982	69%	2 227
St Sixt	491	0%	-	100%	493
TOTAL	1 2872	22%	2825	78%	9 905

22% des habitants



44% des ordures ménagères



Collecte au PAP

78% des habitants



56% des ordures ménagères



Collecte en PAV

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Bacs individuels + Bacs de PDR



2 501 levées de bacs par semaine
(Bacs individuels et bacs en PDR)

Conteneurs enterrés et semi-enterrés



263 unités (144 points)

Commune	PAP Ordures ménagères				PAV ordures ménagères	
	Bac individuel	Nb de PDR	Nb de bac/ PDR	Nb foyer/ bac de PDR*	Isolé	Complet avec TRI
Amancy	444	20	39	117	5	8
Arenthon	0	15	19	57	9	7
Cornier	191	1	1	3	5	5
Eteaux	14	1	1	3	7	10
La Chapelle Rambaud	0	0	0	0	0	1
La Roche-sur-Foron	882	37	44	132	27	24
St Laurent	0	0	0	0	2	4
Saint Pierre-en-Faucigny	808	35	58	174	11	19
St Sixt	0	0	0	0	4	3
TOTAL	2339	109	162	486	66	78
Foyers collectés en PAP	2825					

* Base de 3 foyers par bac (2,3 personnes par foyer)

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Logistique de la collecte des OMR

Collecte	Moyens humains affectés en ETP	Fréquence de collecte	Moyen matériel et énergie	
Porte à porte	3	C1 et C2	1 camion GNV +1 camion gasoil	1 grue gasoil
Apport volontaire	1,4	C1	1 camion grue GNV	
Encadrement	0.5			



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

b. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des professionnels :

Depuis 2009, les Elus ont opté pour une **redevance spéciale** basée sur le volume de **déchets assimilables aux déchets des ménages** produits par les professionnels (délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2008).

- ✓ Un forfait de base est appliqué aux petits producteurs dont le volume est inférieur à 120 l hebdomadaire.
- ✓ Il est possible de déclarer un ou des bacs « confort ». Ces bacs permettent d'assurer une rotation et l'optimisation du remplissage. Ils ne modifient pas le volume hebdomadaire déclaré puisqu'ils ne sont présentés à la collecte qu'en remplacement d'un des bacs prévus (non facturés en collecte et traitement mais en location si tel est le cas).
- ✓ Les volumes de bacs disponibles pour les professionnels sont les suivants:
 - 120 litres
 - 240 litres
 - 330 litres
 - 660 litres
 - 750 litres
- ✓ Les professionnels peuvent être exonérés de leur redevance spéciale en justifiant d'un contrat de prestation de collecte et de gestion de leurs déchets ménagers assimilés par un prestataire privé.
- ✓ Les tonnages collectés sont comptabilisés dans les tonnages globaux d'OMR.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

2. Les collectes sélectives

a. Les Points d'Apport Volontaire - PAV

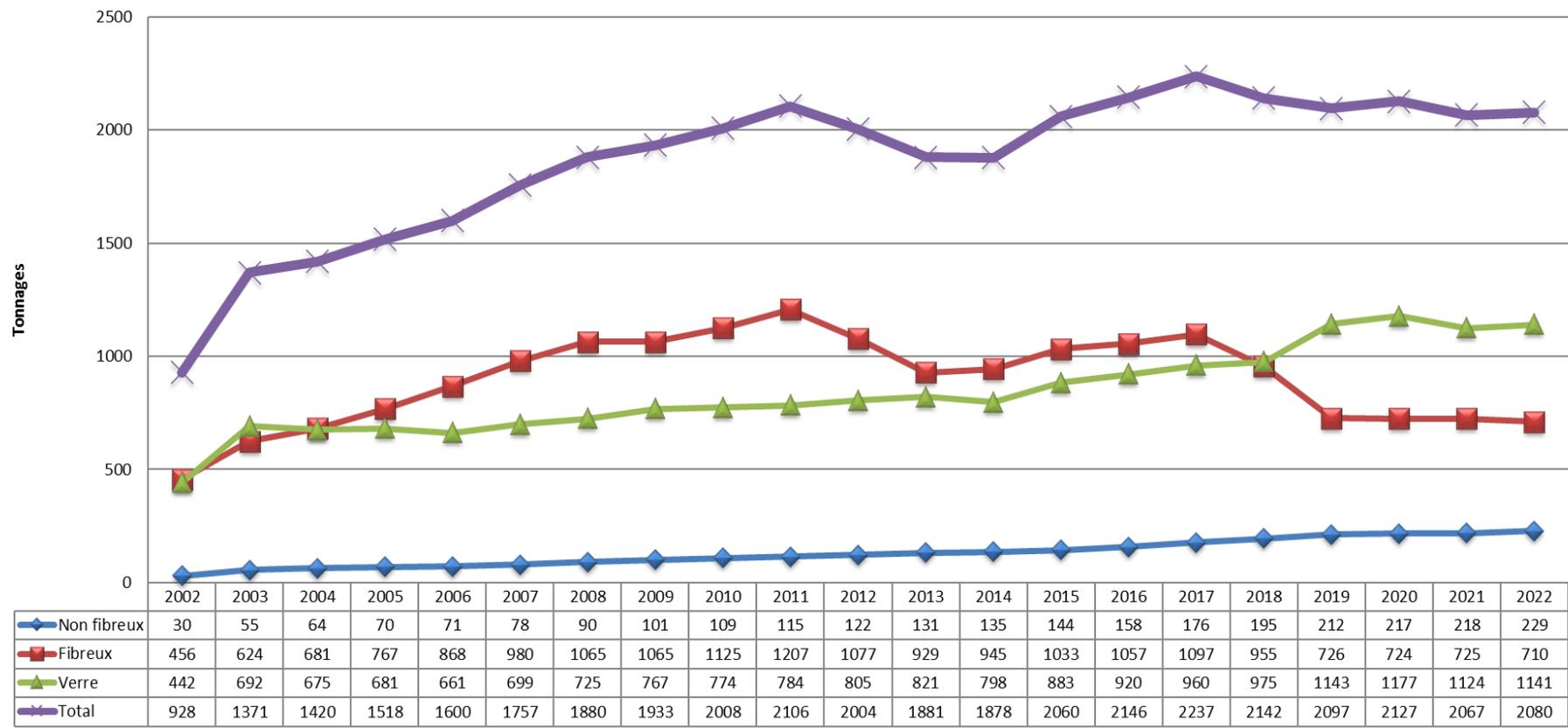
- ✓ Organisée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire, la collecte sélective est effectuée via des points d'apports volontaires (aérien, semi-enterré ou enterré).



- ✓ La compétence de collecte et de traitement a été transférée au SIVALOR, ces missions sont effectuées par des prestataires de service.
- ✓ Les soutiens versés par les Eco-organismes (CITEO) sont perçus par le SIVALOR ainsi que les recettes de vente des matériaux.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

Evolution des collectes sélectives sur le territoire de la CCPR



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

Evolution de la collecte sélective sur le territoire de la CCPR:



Plus 0,63% en collecte sélective trois flux confondus

- Stabilité des non fibreux (bouteilles plastique et emballage alu) = 229 tonnes
- Baisse des fibreux (Papiers et cartonnettes) = 710 tonnes
- Stabilité du verre = 1 141 tonnes

TOTAL = 2 080 tonnes



Production par habitant :

- Non fibreux (bouteilles plastique et emballage alu) = 7,73 kg
- Fibreux (Papiers et cartonnettes) = 24 kg
- Verre = 38,5 kg

70,25 kg

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

Taux de dotation de conteneurs de TRI

Ratio cible 1 pour 300 habitants

Déficit de conteneurs de TRI = 8 :

- ✓ Arenthon :
 - Fibreux x 2
 - Non fibreux x 2
 - Verre x 1

- ✓ Saint-Sixt :
 - Fibreux x 1
 - Non fibreux x 1
 - Verre x 1

CCPR	flux	niveau de correspondance à la dotation de 1/300 2021	niveau de correspondance à l'objectif de 1/300 Janvier 2022	différence (en %)
Amancy	Fibreux	80%	110%	↑ 30%
	Non Fibreux	80%	120%	↑ 40%
	Verre	80%	110%	↑ 30%
Arenthon	Fibreux	71%	71%	→ 0%
	Non Fibreux	71%	71%	→ 0%
	Verre	86%	86%	→ 0%
La-Chapelle-Rambaud	Fibreux	200%	200%	→ 0%
	Non Fibreux	200%	200%	→ 0%
	Verre	200%	200%	→ 0%
Cornier	Fibreux	120%	120%	→ 0%
	Non Fibreux	120%	120%	→ 0%
	Verre	140%	140%	→ 0%
Eteaux	Fibreux	143%	138%	↓ -5%
	Non Fibreux	114%	113%	↓ -2%
	Verre	114%	113%	↓ -2%
La-Roche-sur-Foron	Fibreux	121%	128%	↑ 8%
	Non Fibreux	110%	110%	→ 0%
	Verre	113%	113%	→ 0%
Saint-Laurent	Fibreux	100%	100%	→ 0%
	Non Fibreux	100%	100%	→ 0%
	Verre	100%	100%	→ 0%
Saint-Pierre-en-Faucigny	Fibreux	104%	112%	↑ 8%
	Non Fibreux	108%	116%	↑ 8%
	Verre	108%	116%	↑ 8%
Saint-Sixt	Fibreux	75%	75%	→ 0%
	Non Fibreux	75%	75%	→ 0%
	Verre	75%	75%	→ 0%

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

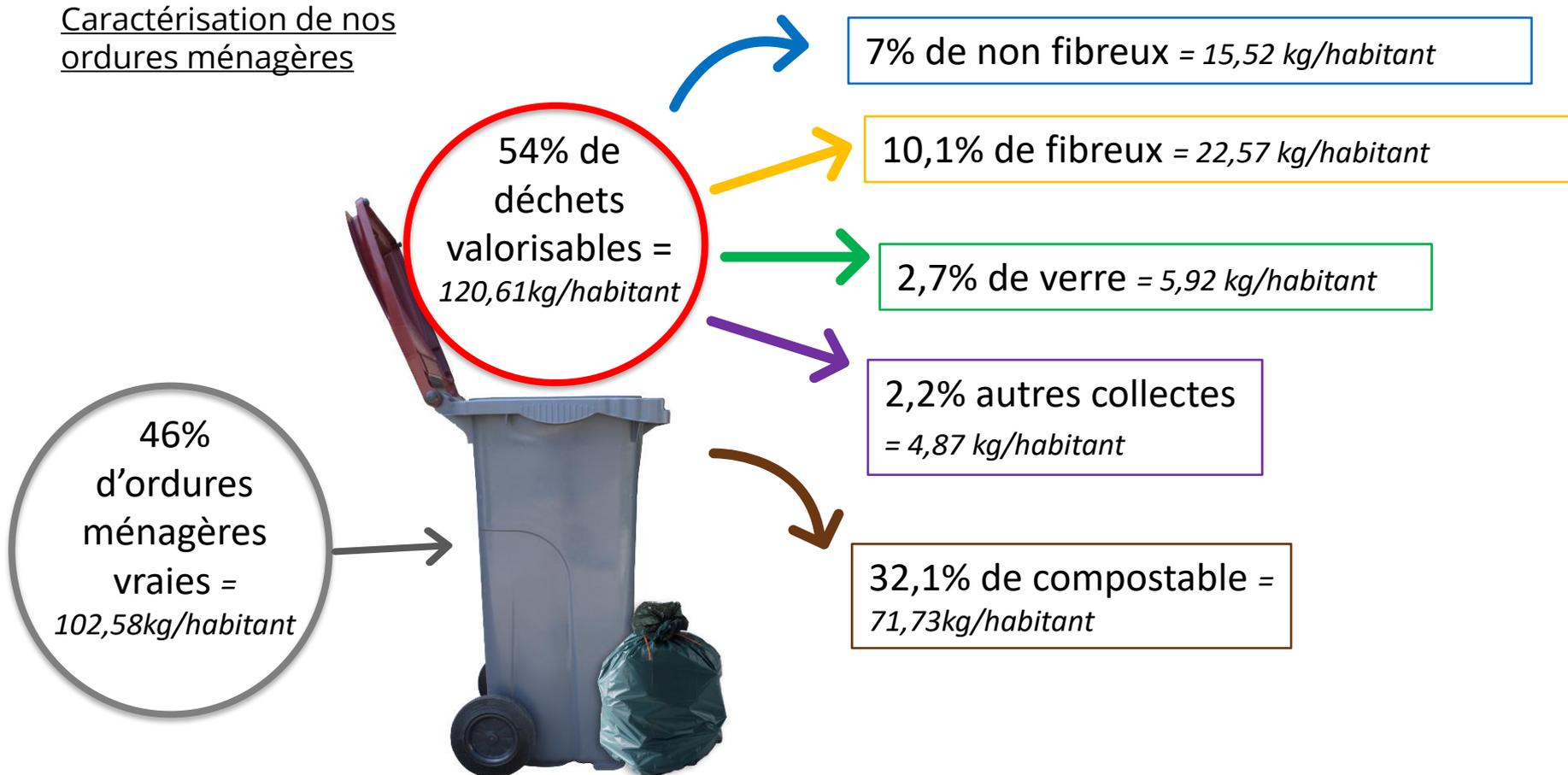
La CCPR dispose de 97 points d'apport volontaire 3 flux (déchèterie comprise):

- ✓ 70 points associés à des colonnes pour les ordures ménagères
- ✓ 27 points ne comportant que du tri

Communes	Nombre de conteneurs de TRI			
	Fibreux	Non fibreux	Verre	TOTAL
Amancy	10	10	10	30
Arenthon	8	8	8	24
Cornier	6	6	7	19
Eteaux	10	10	10	30
la Chapelle Rambaud	3	3	3	9
La Roche-sur--Foron	43	42	42	127
St Laurent	4	4	4	12
St Pierre-en-faucigny	34	34	34	102
St Sixt	3	3	3	9
Total	121	120	121	362

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

Caractérisation de nos ordures ménagères



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES COLLECTES SELECTIVES

b. Les colonnes de tri 1m3 LOLLY

La CCPR s'est équipée de 5 colonnes de tri aérien de 1m3 afin de proposer aux associations et communes, une solution de tri des papiers/cartonnettes, des emballages alu et des bouteilles en plastique ainsi que du verre, lors de leurs manifestations.

Ces conteneurs sont mis à disposition gratuitement et une procédure de vidage a été mise en place avec le SIVALOR.

En 2022, 7 manifestations ont bénéficié de la mise à disposition des Lolly:

- ✓ Braderie des commerçants - La Roche-sur-Foron
- ✓ Inauguration du skate park – St Pierre-en-Faucigny
- ✓ Fête de l'Ecole - Arenthon
- ✓ Festival de Blue Grass + Zik en ville – La Roche-sur-Foron
- ✓ Fête des vieux métiers – Cornier
- ✓ Foire de la St Denis – La Roche-sur-Foron

10 M3 de déchets ont ainsi pu être directement triés



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES COLLECTES SELECTIVES

b. Le Matériel de tri du SIDEFAGE

Afin de réduire les flux d'ordures ménagères produits lors de manifestations, le SIDEFAGE propose également une mise à disposition gratuite de matériel de tri des déchets.

Poubelles de tri = 4 sacs de 110L permettant le tri

- ✓ du verre,
- ✓ des papiers/cartonnettes
- ✓ des bouteilles plastiques et cannettes
- ✓ des ordures ménagères.

Les poubelles de tri disposent d'une signalétique simple pour guider le geste du tri. L'emprunteur s'engage à apporter les déchets aux conteneurs les plus proches à la fin de la manifestation et à rendre le matériel propre et rangé.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

b. Le Matériel de tri du SIDEFAGE

Des gobelets de 30cl:



La demande de prêt de gobelets doit être faite auprès du SIDEFAGE pour au moins 200 verres.

Les gobelets doivent être restitués lavés et séchés.

Les cabas de TRI:

Le SIDEFAGE, dans le cadre de ses missions de communication en faveur du tri des déchets a réalisé des sacs cabas de pré-collecte. Ceux-ci sont disponibles à la Maison de Pays et dans les mairies de la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Autres matériels pouvant être loués au SIDEFAGE:

- ✓ Expositions
- ✓ Conteneurs de tri de 4m3
- ✓ Jeux
- ✓ Panneaux éducatifs
- ✓ Poubelle pédagogique ...



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES



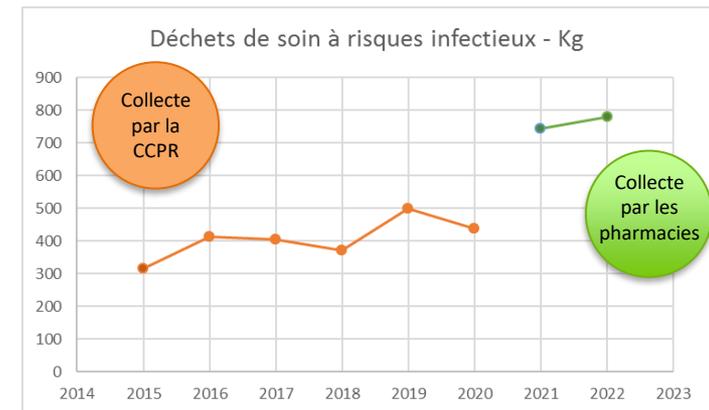
3. Les autres collectes

a. Les déchets d'activités de soin à risques infectieux (DASRI)

En 2014, la CCPR a contractualisé avec l'Eco-organisme DASTRI chargé, au niveau national, d'organiser la collecte et le traitement des DASRI. Selon le principe des REP (responsabilité élargie du producteur), l'Eco-organisme est financé par les metteurs sur le marché de piquants-coupants. 2 bornes ont été mises en place sur notre territoire.

En mars 2021, ce service a pris fin, la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, a rendu obligatoire la collecte gratuite des DASRI dans toutes les officines.

La collecte des DASRI n'est donc plus rattachée à la CCPR et ce dernier bilan nous permet de constater que ce transfert a largement favorisé cette collecte et permis de diminuer d'autant les risques de pique/coupures pour les agents de collecte et de gestion des ordures ménagères.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES

3. Les autres collectes

b. Les cartons bruns d'emballage des professionnels



L'année 2013 a vu la création d'un service gratuit de collecte des cartons d'emballage des professionnels afin d'éviter la présence de ceux-ci dans les ordures ménagères, en PAV, et sur la voie publique.

Cette collecte est principalement centralisée sur les zones à forte production :

- ✓ Centres villes (saint Pierre-en-Faucigny et La Roche-sur-Foron)
- ✓ Les zones d'activités

Elle a lieu tous les jeudis matins de 4h à 7h30.

Les cartons doivent être pliés et présentés à la collecte la veille au soir.

En cas de grosse quantité, un bac de 750 litres peut être fourni par la CCPR.

En 2022, la collecte a été de 144 tonnes soit une baisse de 6,5% par rapport à 2020.

• 2019	=	165 tonnes
• 2020	=	154 tonnes
• 2021	=	153 tonnes
• 2022	=	144 tonnes



Pas de transfert de poids de cartons à la déchèterie constaté

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES

c. Les cartons bruns de Noël

Afin de limiter la quantité de cartons bruns dans les conteneurs à destination des ordures ménagères, ou déposés sauvagement sur la voie publique, un service supplémentaire de collecte de cartons à été instauré en 2018 durant la période des fêtes de fin d'année. Pour la période des fêtes 2021/2022, ce sont **3,9 tonnes** de cartons bruns qui ont été collectés (7 tonnes en 2021).

Où déposer vos cartons bruns ?

Du 21 décembre au 10 janvier, le Pays Rochois vous propose 19 points de collecte complémentaires pour déposer vos cartons bruns, en plus de la déchetterie : alors pour les fêtes, n'oubliez pas de valoriser vos cartons bruns et de ne pas les déposer dans vos ordures ménagères !



Communauté de Communes du Pays Rochois
19 janvier, 19:00 · 🌐

[Sapins 🌲 et cartons 📦]

Vous n'avez pas encore enlevé les décorations de Noël de votre sapin ? Il vous reste des cartons bruns des fêtes de fin d'année ?

Vous avez jusqu'à ce dimanche 23 janvier 2022, pour déposer vos sapins et cartons dans les points de collecte installés sur le territoire !

Trouvez le poin... Voir plus



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES



d. Les textiles – Eco Tlc

En 2012, afin de diminuer la quantité de textiles déposés dans les bennes à destination des encombrants incinérables de la déchèterie et dans les ordures ménagères, il a été décidé de mettre en place des bornes de collecte spécifiques sur le territoire.

2012 =	2 bornes collectées par Le Relais (entreprise de l'ESS) -	1 point
2013 =	7 bornes collectées par Le Relais et Alpabi -	6 points
2017 =	13 bornes collectées par La Fibre Savoyarde et Alpabi	11 points
2021 =	15 bornes collectées par La Fibre Savoyarde -	11 points

2022 = 22 bornes collectées par la Fibre Savoyarde - 13 points

La Fibre Savoyarde est une association de l'Economie Sociale et Solidaire qui détient l'agrément Eco-Tlc Re-fashion pour la collecte des Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES

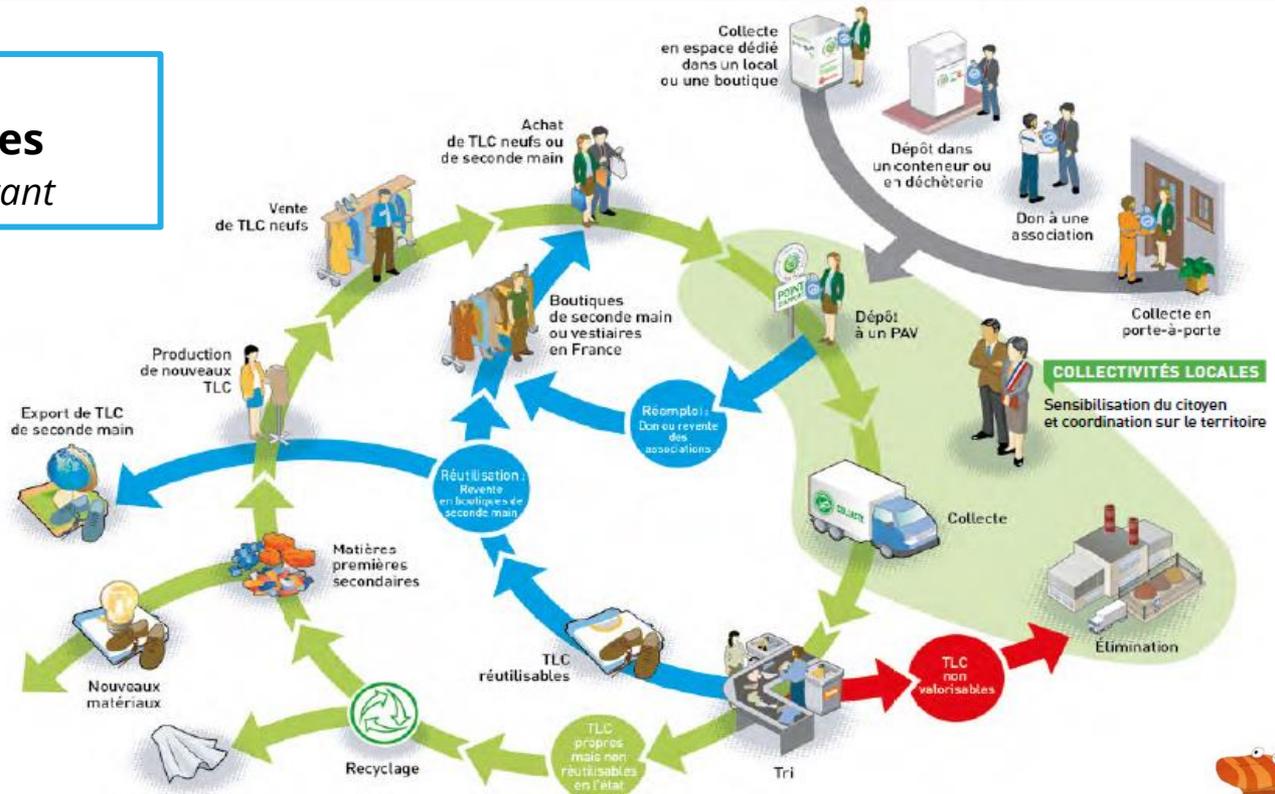
Pour la CCPR:
2022 = 105 tonnes
 3,5kg/habitant

Communauté de Communes du Pays Rochois
 6 décembre 2022

(Une nouvelle borne de collecte de textiles près de chez vous !)
 Elle se trouve au point de tri à l'intersection de la route de Sion et de la route du village, à Saint-Sulpice.

Elle vient rejoindre les 12 points de collecte existants sur le territoire. Ces bornes sont gérées, en partenariat avec La CCPR par la Fibre Savoyarde qui est une association de l'Economie Sociale et Solidaire agréé. Pensez à mettre vos dons dans un sac plastique avant de le déposer dans la borne... Voir plus

42% collectés dans les 107 points sur le Pays
 3,6kg par habitant
 3% dans les ordures ménagères
 46 t soit 145 jeans ou 1 000 t-shirt

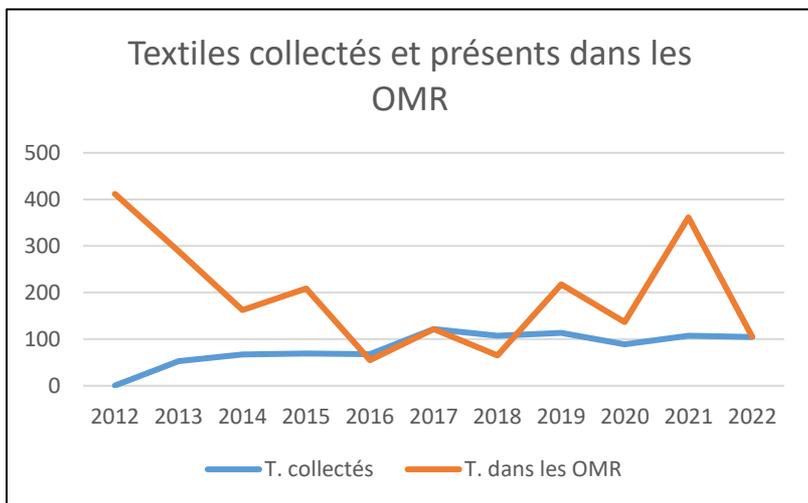


EN FRANCE,
 on estime la collecte à
223 000 tonnes par an
 sur **624 000 tonnes**
 mises sur le marché

- ➡ Origine de la collecte par type de Point d'Apport Volontaire (PAV)
- ➡ Réutilisation en France et à l'export
- ➡ Recyclage et autres valorisations matière en France et à l'export
- ➡ Élimination en France



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES



Objectifs de la filière



OBJECTIF
300 000
TONNES DE TLC
 collectées, triées, valorisées
 soit près de **4,6 KG**
PAR AN ET PAR
HABITANT

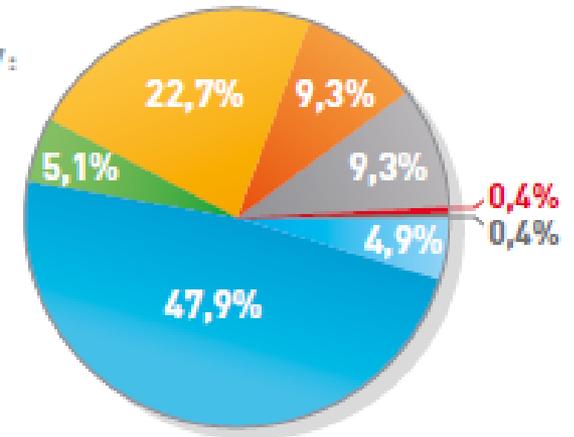
**1 point pour 1 500 habitants
 soit 20 points au total**

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES



LE TRI SE RÉPARTIT EN FRANCE DE LA MANIÈRE SUIVANTE EN 2017:

- Crème
- 2^{ème}/3^{ème} choix
- Chaussures
- Effilochage
- Essuyage
- Valorisation en CSR*
- Élimination avec énergie
- Élimination sans énergie



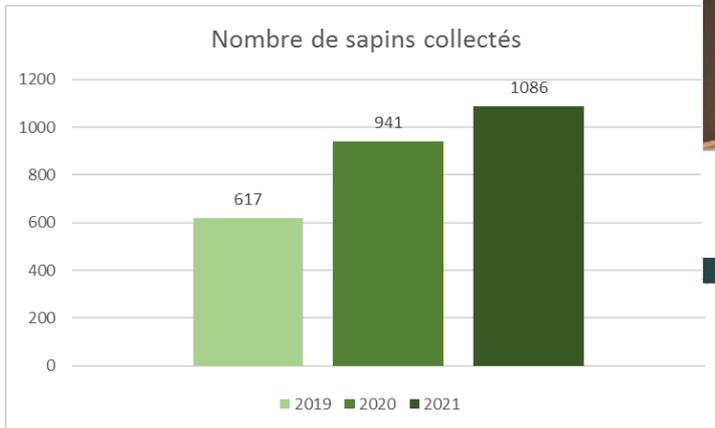
- ✓ 58% des textiles collectes par la Fibre savoyarde suivent une filière de réemploi:
 - 2% en France
 - 98% Madagascar, Gabon, Tunisie et Algérie
- ✓ 40% sont recyclés
- ✓ 2% sont incinérés avec récupération d'énergie

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES

e. Les sapins de Noël

Afin de limiter le nombre de sapins de Noël dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères et déposés sauvagement sur la voie publique, un service supplémentaire de collecte de sapins à été instauré depuis Noël 2019 en partenariat avec l'entreprise d'insertion Alvéole qui collecte les sapins et les achemine à la déchèterie.

En janvier 2021, 1 086 sapins ont été collectés soit une augmentation de 15,4% par rapport à 2020.



- SAPINS**
Donnez une seconde vie à votre sapin naturel et déposez-le directement à côté de chez vous une fois les fêtes passées !
- CARTONS BRUNS**
Des points de collecte sont installés sur le Pays Rochois pour déposer vos cartons bruns issus de vos déchets de fêtes.



- Sapins et cartons
Place Andrevéran
La Roche-sur-Foron
En savoir plus
- Sapins et cartons
Gare à la Roche-sur-Foron
En savoir plus
- Sapins et cartons
Parking de l'école Cadoret
La Roche-sur-Foron
En savoir plus



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LE REFUS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

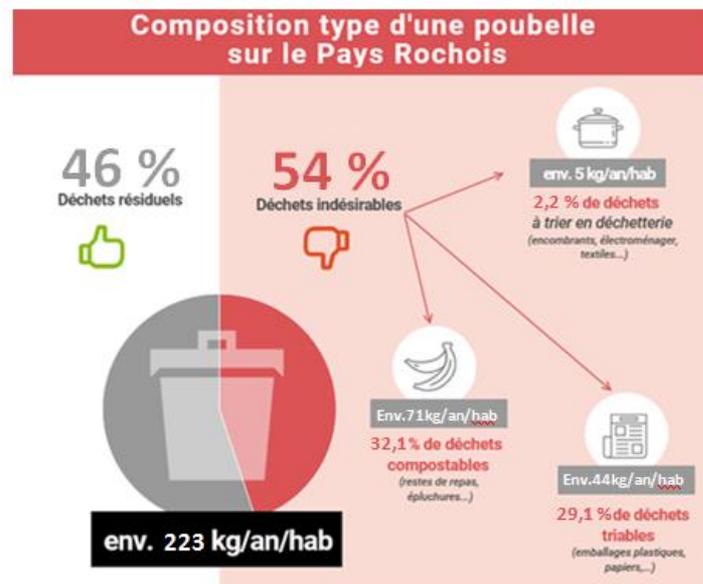
4. Le refus de collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères contiennent encore trop de déchets indésirables.

On y retrouve des matières organiques compostables, mais aussi des déchets qui devraient être triés en déchèterie (encombrants, déchets verts...) ou dans l'un des 120 points d'apport volontaire emballages plastiques, cartonnets, bocaux/bouteilles en verre...) présents sur le territoire.

Ces milliers de déchets non-autorisés ont une conséquence financière importante sur le budget du service. Il est essentiel de réduire leur volume afin d'éviter une augmentation trop importante de la redevance des ordures ménagères, assumée par l'ensemble des habitants et entreprises du territoire, et plus globalement pour atteindre l'objectif souhaité par le gouvernement, de réduction des déchets .

Pour dire stop aux dépôts de ces déchets non autorisés, en octobre 2018, les élus du Pays Rochois ont donc décidé de mettre en place un mois test de refus de collecte. En octobre 2021, ce refus de collecte est devenu permanent.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LE REFUS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Refus de collecte : Pour qui ? Comment ?

Les agents de collecte des déchets effectuent un contrôle des bacs collectés au porte à porte. S'ils constatent la présence de déchets non autorisés, le bac ne sera pas ramassé. La présence de déchets verts ou toxiques (peintures, solvants...), d'encombrants, de gravats ou encore de bouteilles en verre, de cartons ou d'emballages plastiques, entrainera donc un refus de collecte de la part des agents de terrain.

Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ERREUR DE TRI

À partir du 1^{er} octobre 2021, votre conteneur ne sera pas collecté pour les raisons suivantes :

- SI PRÉSENCE DE DÉCHETS RECYCLABLES À DÉPOSER DANS LES COLONNES DE TRI
verre, bouteilles et flacons plastiques, boîtes aluminium, papiers, cartonnets...
- SI PRÉSENCE DE DÉCHETS NON AUTORISÉS À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE
déchets verts, encombrants, gravats, bois, cartons bruns, produits chimiques...

Nous vous accompagnons pour mieux trier vos déchets !
Contactez-nous au 04 50 03 39 92 ou via le formulaire sur www.ccpaysrochois.fr/rdc

Phase de sensibilisation

durant le mois de septembre 2021

Refus de collecte

à partir d'octobre 2021

Objectif

Apprendre à trier mieux



ERREUR DE TRI



Des questions ?
Utilisez le formulaire
www.ccpaysrochois.fr/rdc



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

5. La déchèterie

La communauté de communes compte une déchèterie exploitée en régie sur son territoire. Elle est située dans la zone des Dragiez.

Elle est destinée aux différents déchets produits par les ménages et ne relevant pas de la collecte des ordures ménagères résiduelles.

	Horaires d'été <i>Du 15 avril au 14 octobre</i>	Horaires d'hiver <i>Du 15 octobre au 14 avril</i>
Du lundi au vendredi	8h-12h et 14h-19h	8h-12h et 13h30-17h30
Le samedi	8h-19h	8h-17h30



Fermeture les jours fériés

Commune / site	Mode de gestion	Date d'ouverture	2019	2020	2021	2022
Roche-sur-Foron (La) - ZAC des Dragiez	Régie	01/04/1997	7 721 t	6 663 t	8 418 t	7429 t

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Moyens humains :

- ✓ 3 agents titulaires en roulement pour une présence effective en ouverture de 2 agents durant la semaine
- ✓ 1 agent intérimaire en complément le samedi pour une présence effective en ouverture de 3 agents le samedi
- ✓ 0,5 agent d'encadrement

 **6950h. agents pour l'année**

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Accès particuliers	101 846	109 007	73 427*	95 421	106 193

*2020 = données incomplètes

On constate une augmentation de 11% de la fréquentation par rapport à 2021.

Record de fréquentation le samedi 30 avril avec **798 véhicules soit 1 véhicule toutes les 47 secondes.**

- ✓ 10 samedi à plus de 700 véhicules
- ✓ Mai = 10 921
- ✓ Aout = 10 891
- ✓ Octobre = 10 617



**2 808 h d'ouverture =
1 véhicule toutes les
1,58 mn**

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Conditions d'accès (extrait du règlement intérieur):

- ✓ Réservée aux particuliers résidants sur le territoire de la CCPR et s'acquittant de leur redevance des ordures ménagères;
- ✓ Depuis 2012 = accès interdit à tous les professionnels, une déchèterie professionnelle ayant ouvert sur le territoire;
- ✓ Depuis 2013 =
 - *contrôle d'accès par carte nominative (puce RFID)*
 - *1 carte gratuite par foyer*
 - *10€ par carte supplémentaire ou perdue*
- ✓ Limite par apport =
 - *50 litres pour les déchets toxiques*
 - *0,5m³ pour les gravats*
 - *2m³ pour les autres déchets*



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Les filières REP – Responsabilité Élargie des Producteurs

Ce sont des dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits. Ils reposent sur le principe de responsabilité élargie du producteur, selon lequel les producteurs, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits, peuvent être rendus responsables pour financer ou organiser la prévention et la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Les producteurs choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations dans le cadre d'éco-organismes à but non lucratif, agréés par les pouvoirs publics.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

On compte, en 2022, 12 filières REP, la CCPR adhère à 8 d'entre elles de façon directe ou indirecte :

- | | |
|--|--------------------------------|
| • les emballages ménagers, | gestion REP SIDEFAGE |
| • les papiers, | gestion REP SIDEFAGE |
| • les équipements électriques et électroniques (DEEE), | gestion REP CCPR |
| • les éléments d'ameublement (DEA), | gestion REP CCPR |
| • les produits textiles (TLC), | gestion REP La Fibre Savoyarde |
| • les piles et accumulateurs, | gestion REP CCPR |
| • les produits chimiques (DDS), | gestion REP CCPR |
| • les pneumatiques, | gestion REP Granulatex |
| • les médicaments à usage humain, | Non REP concerné |
| • les dispositifs médicaux perforants DASRI | Non REP concerné |
| • les véhicules hors d'usage (VHU) | Non REP concerné |
| • Emballages de la restauration rapide et à emporter | Non REP concerné |

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

CONVENTIONS REP	Dernière date d'obtention	Titulaire
ALIAPUR pour les pneus	23/08/2004	GRANULATEX
Eco-maison pour le mobilier	01/09/2022	CCPR
EcoDDS	21/02/2014	CCPR
OCADE3E et Ecosystem pour les DEEE	21/05/2020	CCPR
Récylum pour les DEEE (ampoules)	19/11/2009	CCPR
Re-Fashion Eco TLC pour les textiles	19/01/2017	La Fibre savoyarde
COREPILE pour les piles	07/11/2017	CCPR
CITEO pour les emballages et les papiers	30/12/1999	SIDEFAGE

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

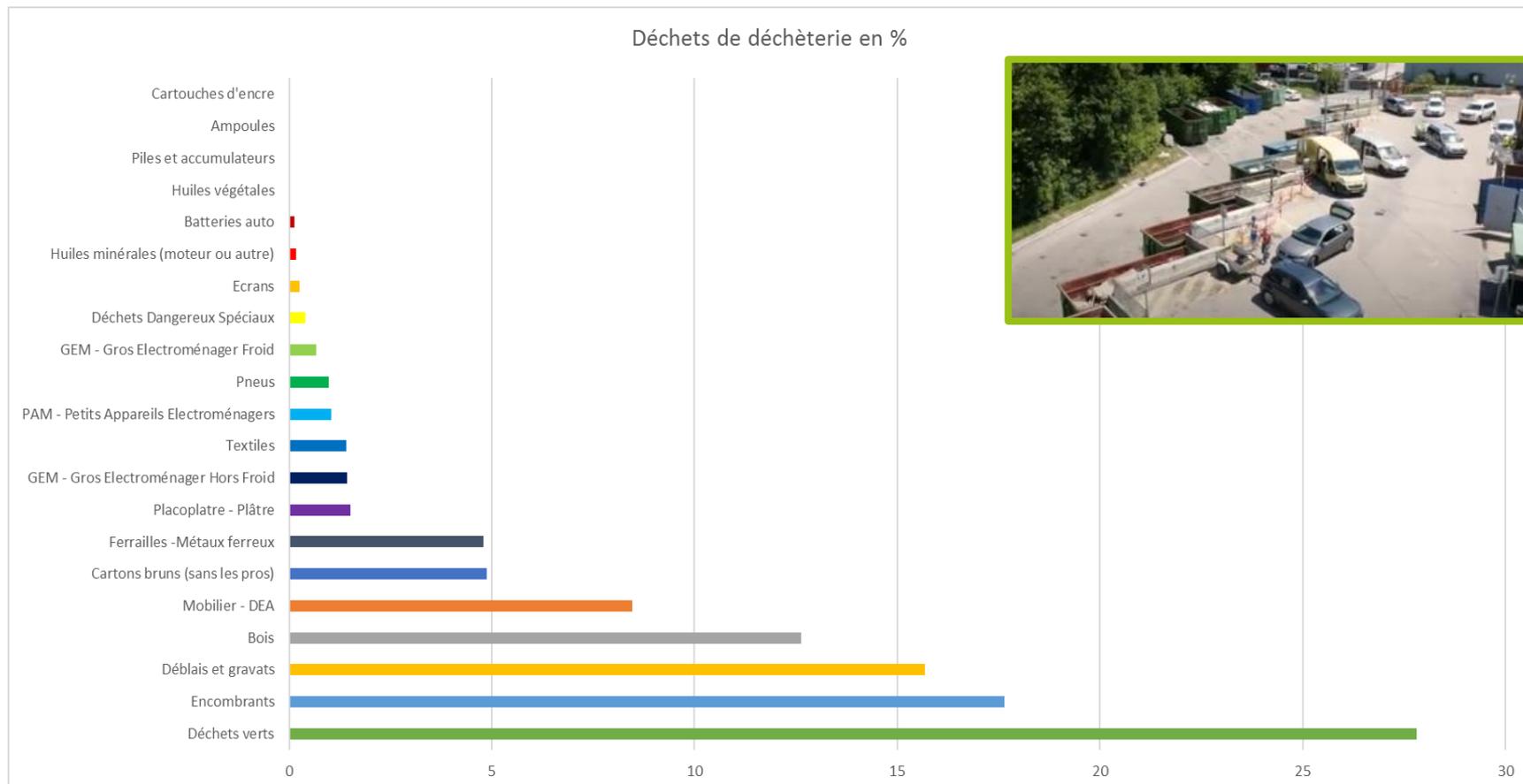
Après deux années atypiques, les valeurs de 2022 redeviennent stables et s'apparentent aux données d'avant 2020.

2018 242 kg/hab.
 2019 265 kg/hab.
 2020 230 kg/hab.
 2021 288 kg/hab.

2022 250 kg/hab.

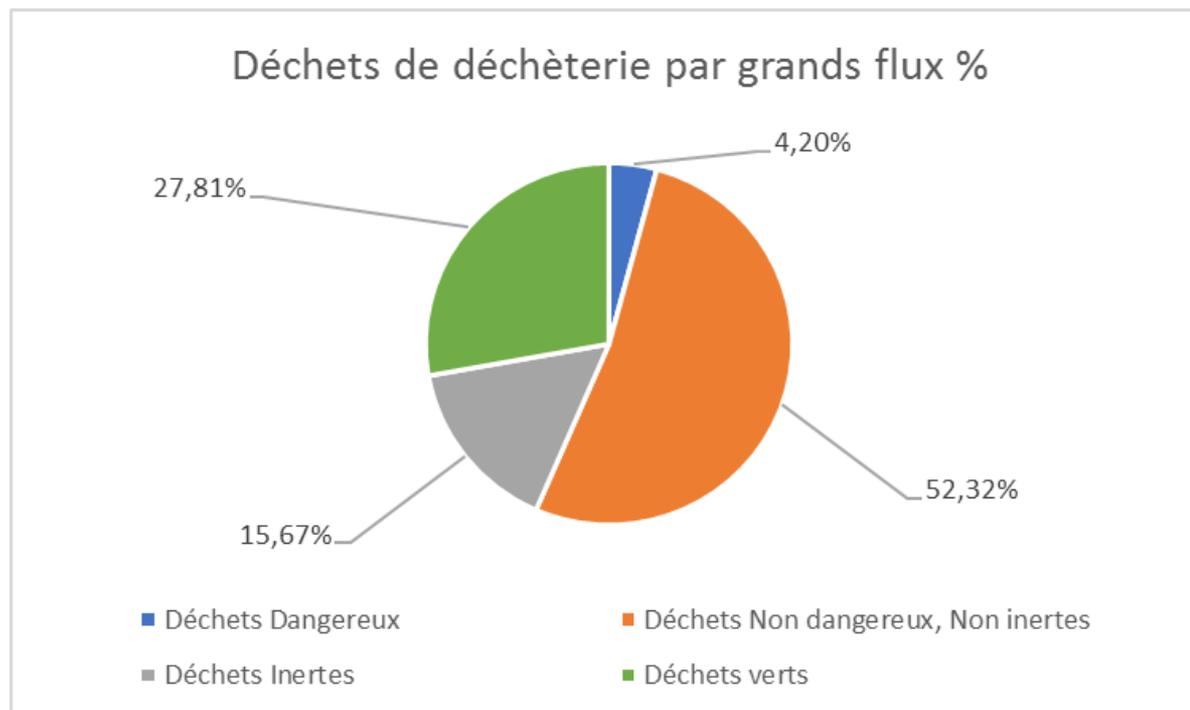
Déchets acceptés	2021	2022	Variation en %
Batteries auto	11,24	9,53	- 18,05 %
Bois	1 184,64	938,18	-20,00%
Cartons bruns (sans les pros)	377,00	363,04	-3,71%
DDS (DMS + ECODDS)	32,96	30,10	-8,67 %
Déblais et gravats	1 292,30	1 164,32	-9,90%
Déchets verts	2 520,40	2 065,38	- 18,05 %
Ecrans	22,92	18,45	-19,50%
Encombrants	1 311,86	1 311,18	-0,05 %
Ferailles -Métaux ferreux	394,30	356,04	-9,64%
GEM - Gros Electroménager Froid	43,42	50,38	16,03%
GEM - Gros Electroménager Hors Froid	109,64	107,00	-2,40%
Huiles minérales (moteur ou autre)	18,26	13,21	-27,65%
Huiles végétales	3,20	4,41	
DEA - Mobilier	683,40	628,56	-8,05%
PAM Petits Appareils Electroménagers	105,93	76,93	-27,62%
Piles et accumulateurs	2,92	1,99	-31,84%
Placoplatre - Plâtre	125,00	111,96	-10,43%
Pneus	69,98	72,70	3,88%
Textiles (ensemble des bornes)	107,72	104,50	-2,99%
Ampoules, lampes et tubes	1,19	1,02	-14,28%
Cartouches d'encre	0,13	0,49	276,93%
Total en T.	8 418,41	7 429,36	-11,7%

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE



Les déchets verts représentent 28% des déchets déposés en déchèterie

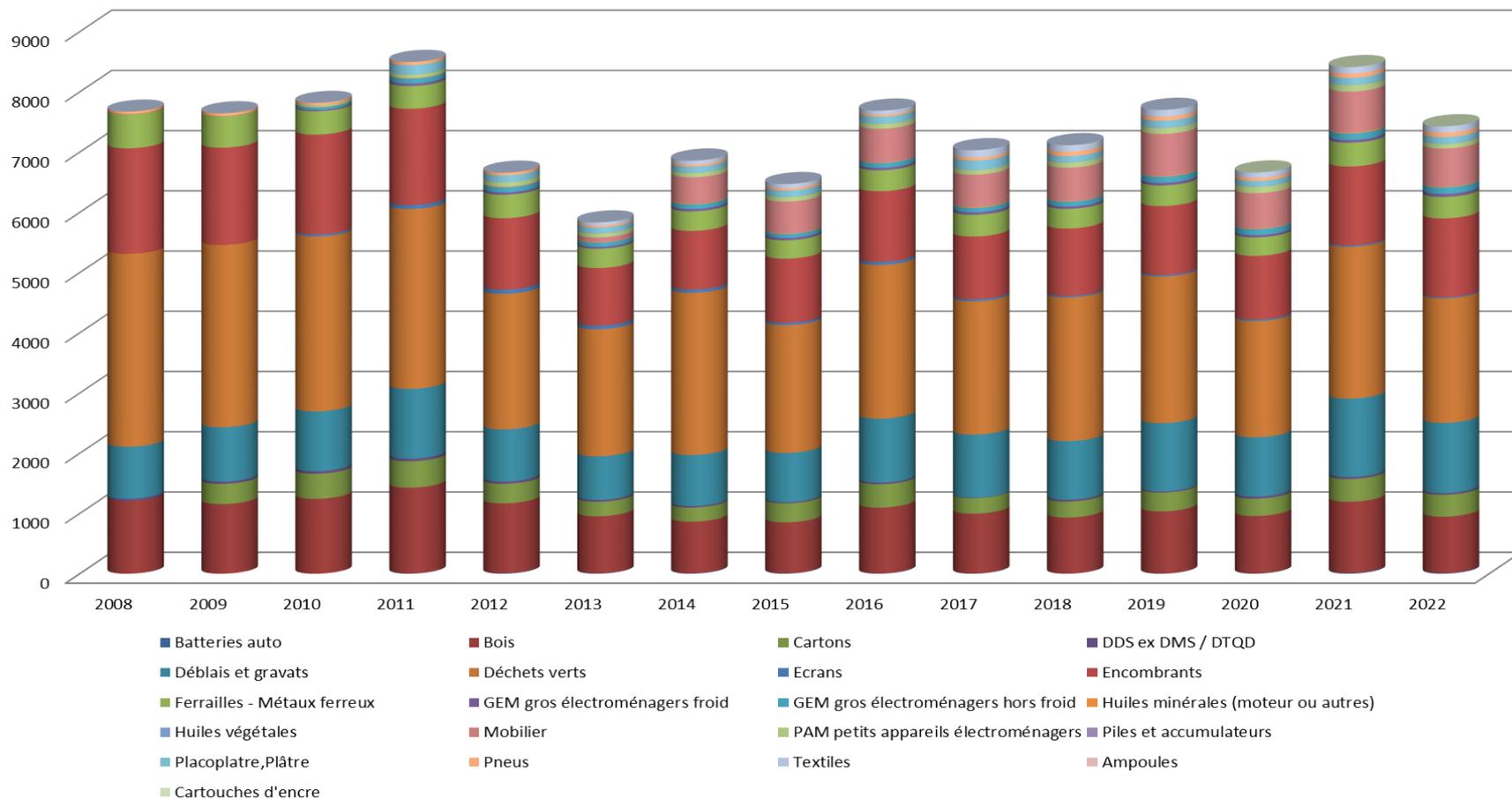
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE



- ✓ Déchets dangereux : batteries autos, déchets chimiques (DDS), tous les appareils électriques et électroniques, les huiles minérales et végétales, les ampoules et les cartouches d'encre;
- ✓ Déchets non dangereux, non inertes : Le bois, les cartons, les déchets verts, les encombrants, les ferrailles, le mobilier, le placoplâtre, le plâtre et les pneus;
- ✓ Déchets inertes : Les déblais et gravats

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Evolution des tonnages de déchèterie



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

3. LES TRAITEMENTS

La compétence du **traitement des déchets ménagers et assimilés** a été transférée au **SIVALOR** (ex SIDEFAGE) les ordures ménagères sont livrées au quai de transfert de Saint Pierre-en-Faucigny par la CCPR et prises en charge pour le transfert et le traitement sur l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde sur Valserine.

La collecte sélective 3 flux et ses traitements relèvent de la compétence du **SIVALOR** (ex SIDEFAGE) qui fait intervenir ses prestataires. Ces déchets sont destinés aux circuits de valorisation des matières pour réintégrer les circuits de production de nouveaux produits.

Les déchets de déchèterie sont collectés et traités par la **société Excoffier** détentrice du marché pour la CCPR jusqu'en 2023. Le détail des filières de traitement est exposé dans les tableaux suivants :



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ORGANIQUE

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Déchets Encombrants Ménagers			
Déchets de déchèterie	Type de traitement	Centre de traitement	Coordonnées
Carton	Tri, compactage et valorisation matière	Excoffier Recyclage	74 350 Villy le Pelloux
Métaux	Tri, compactage et valorisation matière	Excoffier Recyclage	363, rte de Boisy - 74 570 Groisy
Bois-palettes	Valorisation matière	Excoffier Annecy Récupération	10 rte de la Salle - 74 960 Cran Gevrier
Bois B	Broyage, valorisation matière	Savoie PAN	12 rue du Bois de l'île - 73 460 Frontenex
Bois A	Tri, préparation et valorisation énergie	IDEX Energies	74 000 - Annecy
Encombrants non incinérables	Valorisation matière, énergie, incinération	Excoffier, Chaîne de tri haute performance	74 350 Villy le Pelloux
Déchets verts	Valorisation matière	La Compostière de Savoie	74 550 Perrignier
Plâtre	Tri, préparation et valorisation matière	Placopatre	73 000 Chambéry
Huiles végétales	Production de méthane	CCPR - SUEZ	74 800 Arenthon
Huiles Minérales	Valorisation matière	FAURE collecte d'huiles	38 200 Luzinay



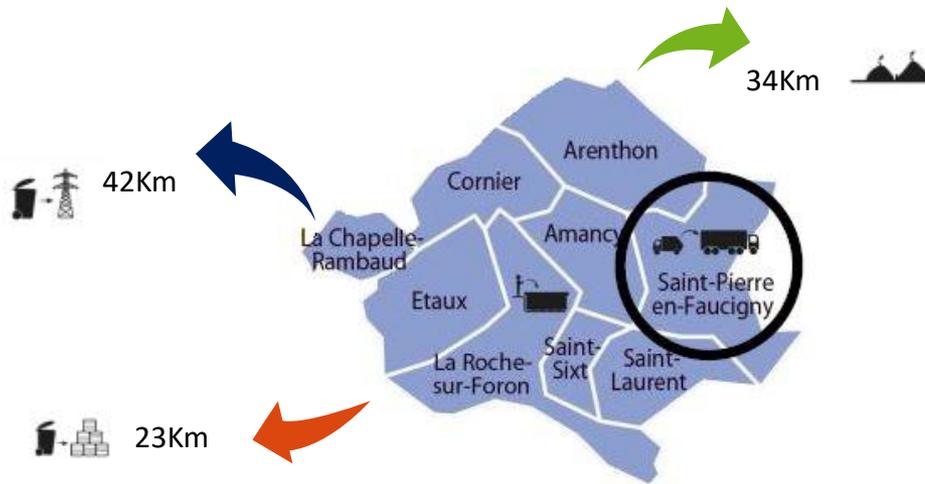
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Déchets Ménagers Spéciaux			
Déchets de déchèterie	Type de traitement	Centre de traitement	Coordonnées
Mercure	Traitement et valorisation matière	Excoffier Recyclage TREDI	Zac de la Croisée 2, La Gole Combe - 74 270 Chêne-en-Semine
Radiographie			
Aérosols			
Produits de laboratoire	Incinération ou traitement physico-chimique		
Produits chlorés	Incinération		
Emballages souillés			
Filtres à huile	Valorisation matière après séparation métal/huile		
Liquides incinérables	Valorisation énergétique		
Peinture, produits pateux, colle, solvants non chlorés			
Produits phytosanitaires			
Acides			
Bases	Traitement physico-chimique		
Batteries	Valorisation matière et neutralisation du plomb	Recylex	69 657 Villefranche sur Saône



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Localisation des principales unités de traitement



	Quai de transfert
	Déchèterie
	Plateforme déchets verts Perrignier
	Unité de Valorisation Énergétique Valserhône
	Centre de tri Villy Le Pelloux

Type d'installation	Commune / site	Mode de gestion	Maître d'ouvrage	Date d'ouverture
Compostage	Perrignier - ZA Les Bougeries	Gestion privée	COMPOSTIERE DE SAVOIE - TERRALYS	01/11/1998
Incinérateur	Bellegarde-sur-Valserine - ZI Arlod	Contrat de service	SIDEFAGE	01/02/1998

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Les huiles alimentaires d'origine végétales

Depuis 2019, les déchets issus des boues d'épuration servent à créer une énergie locale, renouvelable et non délocalisable : *le biométhane*. Ces déchets permettent d'éviter de consommer des énergies fossiles, tout en réduisant au quotidien l'impact de la circulation routière sur la qualité de l'air de nos territoires.

Ce projet aujourd'hui très concret, permet de faire rouler grâce à nos déchets d'assainissement, des voitures : celles de la CCPR (+ de 70% du parc automobile roulant au biogaz à ce jour dont notamment, 2 bennes à ordures ménagères) et celles de n'importe quel habitant du Pays Rochois qui a choisi un véhicule roulant au GNV.

Pour aller plus loin, l'enjeu pour le Pays Rochois est d'augmenter les "intrants" pour augmenter les capacités de production de biométhane. L'une des solutions choisie est d'intégrer les huiles alimentaires d'origine végétale collectées en déchèterie !



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Les huiles alimentaires d'origine végétales

Faites des frites et participez à la création de biométhane !



4,41 tonnes



d'huiles alimentaires collectés en 2022 à la déchetterie du Pays Rochois

+ 70%



des véhicules de la CCPR roulent au GNV

Zéro particule fine



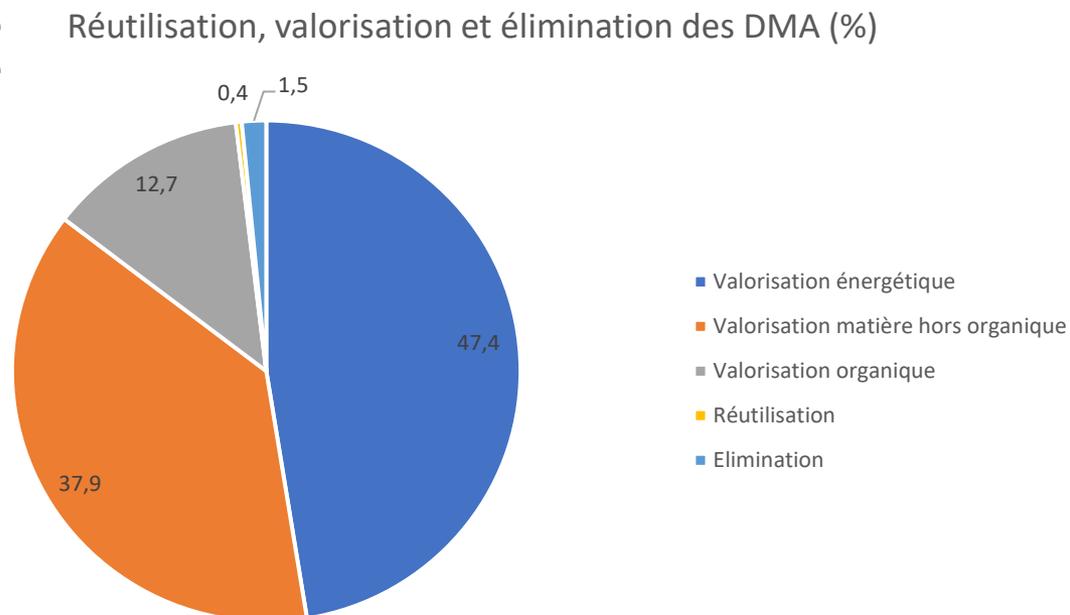
Rouler au GNV, c'est zéro particule fine



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Réutilisation, valorisation matière, valorisation énergétique et élimination des DMA

La loi AGEC de février 2020, art. L.541 1.4°bis du code de l'environnement nous donne pour 2025, un objectif de 55% des DMA orientés vers une filière de préparation en vue de réutilisation ou une filière de recyclage. Ce taux est actuellement de 51%.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Détail du traitement des ordures ménagères :

Les ordures ménagères collectées par les services de la Communauté de Communes du Pays Rochois sont déchargées à la station de transfert de Saint Pierre en Faucigny sous maîtrise d'ouvrage SIVALOR.

Elle a été mise en service en mai 1998 et accueille les ordures ménagères collectées par les adhérents proches. Elle les compacte dans des caissons fermés à guillotine puis gère leur livraison par camion à la station d'Etrembières où ils sont chargés sur des wagons spéciaux. Cette station abrite l'atelier d'entretien et de réparation de l'ensemble des caissons du SIVALOR.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Détail du traitement des ordures ménagères :

L'incinérateur de Bellegarde sur Valserine

Une fois les bennes vidées dans la fosse, le pontier homogénéise les déchets et alimente les fours des deux lignes.

Les déchets sont brûlés à 850°C minimum dans deux fours de 8 T/h chacun ; les mâchefers constituent les restes après incinération.

Les mâchefers sont déferrailés à l'aide d'un électro-aimant. Un courant de Foucault permet également la récupération des métaux non ferreux, essentiellement de l'aluminium.

La ferraille et l'aluminium sont envoyés au recyclage et les mâchefers (environ 20% du poids entrant) sont utilisés en sous couche routière ou pour les fondations.

La fabrication d'électricité

La chaleur dégagée par l'incinération est utilisée pour produire de la vapeur à haute pression (385°C et 40 bars). Cette vapeur est ensuite injectée dans un turbo-alternateur de 10.9 MW, qui va produire de l'électricité. Une partie de cette énergie est utilisée pour le fonctionnement de l'usine (20 %) et le reste est revendu à EDF. La vapeur d'eau sort du turbo-alternateur pour se refroidir dans l'hydrocondenseur. Pour cette étape, 3 000 m³/h d'eau sont pompés dans le Rhône. Cette eau plus froide refroidit la vapeur qui se transforme en condensât. L'eau pompée n'a aucun contact ni avec les déchets, ni avec la fumée, elle absorbe juste la chaleur. La température de sortie de cette eau est surveillée, l'écart de température doit être inférieur à 10°C pour ne pas impacter la faune et la flore qui vivent dans ce fleuve.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS



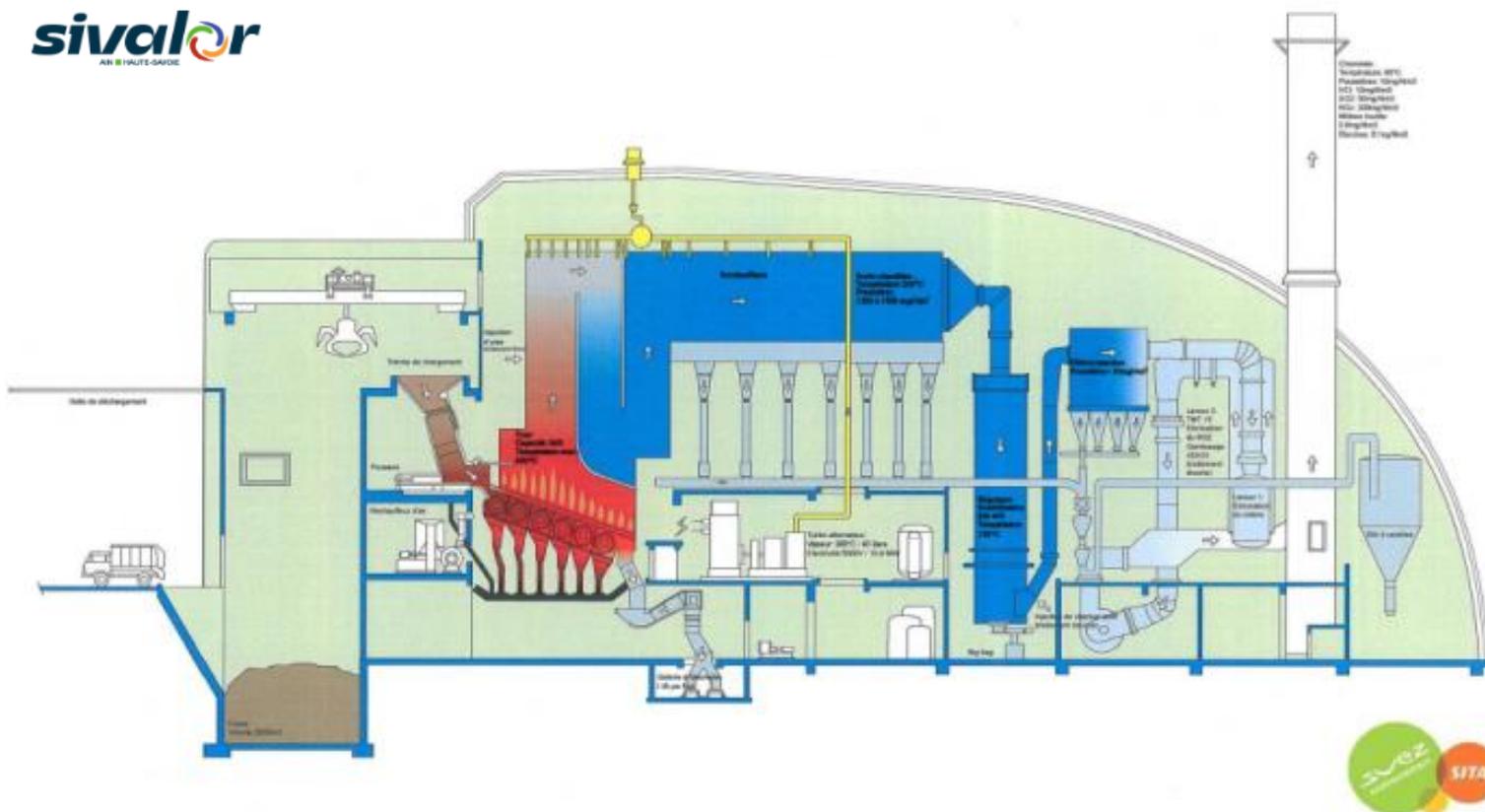
L'Unité de Valorisation Énergétique

La conduite des installations de l'usine est confiée à l'entreprise SET Faucigny-Genevois, filiale de SITA-Suez. La surveillance et les investissements sont réalisés par le SIVALOR, ses ingénieurs et ses élus. L'usine fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce à une quarantaine de personnes. Deux arrêts programmés par an permettent de réaliser les opérations de maintenance.



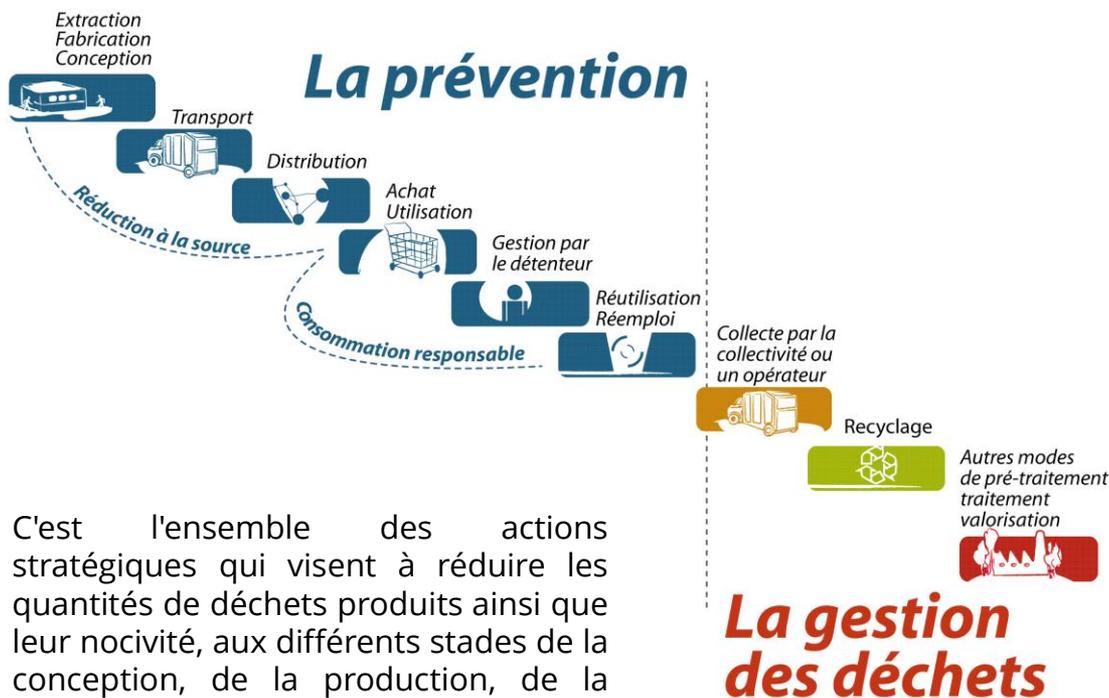
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LES TRAITEMENTS

Schéma de principe de l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

4. LA PRÉVENTION DES DÉCHETS



C'est l'ensemble des actions stratégiques qui visent à réduire les quantités de déchets produits ainsi que leur nocivité, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation des biens et produits (cf. schéma).

Pourquoi est-il important de réduire ses déchets ?

Dans l'hexagone, notre production de déchets a doublé en cinquante ans ! La réduction des déchets permet d'économiser nos ressources naturelles, de limiter nos impacts sur l'environnement et le climat, d'avoir moins recours à l'incinération ou au stockage des déchets. Enfin, cela permet à la collectivité de pouvoir maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets : collecte, recyclage, valorisation énergétique et élimination.

La législation :

La directive-cadre européenne du 19 novembre 2008 relative aux déchets, et transposée en droit français par l'ordonnance du 17 décembre 2010, place la prévention au premier rang dans la hiérarchie des modes de gestion des déchets.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

1. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

L'élaboration des PLPDMA est obligatoire depuis le 1er janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement.

La CCPR a réalisé son premier PLPDMA en 2012 pour une durée de 5 ans. Le PLPDMA concerné dans le présent document est le deuxième. Il a pris fin en décembre 2021.

Ce programme consiste en la mise en œuvre, par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Notre PLPDMA s'appuie sur la LTECV qui a doté la France d'objectifs en termes de prévention des déchets :

- ✓ *Réduire de 15 % la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2030 par rapport à 2010*
- ✓ *Valoriser 65% des déchets non dangereux d'ici 2025*
- ✓ *- 50 % de mise en décharge d'ici 2025*

L'objectif de réduction à atteindre pour 2030 est donc de 523kg de DMA/hab/an. Avec 551,65kg kg/hab en 2022, nous sommes 5,5 % au dessus de l'objectif (sont pris en compte les OMR, le tri, la déchèterie, les cartons bruns des professionnels et le textile).

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

2. La communication tout au long de l'année

Pour sensibiliser les habitants du Pays Rochois, la CCPR mène des actions de prévention conjointement avec le SIVALOR qui dispose d'une ambassadrice du tri et d'un maître composteur, partiellement affectés à notre territoire.

Depuis 2016, la CCPR compte dans ses effectifs une chargée de prévention des déchets afin de déployer son programme local et de mettre en œuvre des actions ciblées.

Depuis juillet 2019, le poste de chargée de prévention des déchets a été contractualisé par un emploi à plein temps.

Des rendez-vous annuels sont programmés en corrélation avec les événements nationaux liés aux déchets et au développement durable :

- Semaine du compostage de proximité (avril)
- Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD - juin)
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD - novembre)

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Les réseaux sociaux

Communauté de Communes du Pays Rochois
9 décembre 2021 · 🌐

[Mon mag] vidéo > réduction des déchets 🗑️

Comment faire pour réduire le volume de notre poubelle ? 🗑️

👉 Pour tout savoir, découvrez dès à présent le nouvel épisode de notre mag' vidéo 🗑️ avec Sylvie et Ludvine qui nous donnent tous leurs trucs et astuces pour réduire quotidiennement la production de déchets 🗑️

[Alpcat Médias La Roche-sur-Foron... Voir plus](#)



Communauté de Communes du Pays Rochois
14 mai 2021 · 🌐

[Recyclage ♻️]

30 minutes d'enquête pour revenir sur l'historique du recyclage et interroger ses enjeux et ses limites c'est ce que nous propose Citeo dans son documentaire coproduit avec ELEPHANT 🗑️

A découvrir en cliquant ici 🗑️ www.faut-il-jeter-le-recyclage.fr

Saint-Six... Voir plus



Communauté de Communes du Pays Rochois
18 mars 2021 · 🌐

[Recyclage ♻️]

Aujourd'hui c'est la journée mondiale du recyclage ! Difficile d'être irréprochable en matière de tri, mais il n'est jamais trop tard pour s'améliorer 🗑️

Toutes les infos pour trier mieux juste ici 🗑️ <https://bit.ly/2QdeGQ5>

La Roche... Voir plus

Citeo
7 avril 2021 · 🌐

Alors que le débat public autour de l'impact de nos lampes, Citeo coproduit avec ELEPHANT un doc



Communauté de Communes du Pays Rochois
24 novembre 2021 · 🌐

[Fêtes zéro déchet 🗑️]

Pensez aux sapins réutilisables à vie des Dahuts !

Toutes les infos pour les commander avec [Ma conciergerie locale](#) juste ici 🗑️

[La Roche-sur-Foron... Voir plus](#)



Communauté de Communes du Pays Rochois
19 avril 2021 · 🌐

[Tri des vêtements ♻️]

🗑️ L'arrivée du printemps rime souvent avec tri des vêtements ! Profitez de donner une 2e vie à vos habits en les déposant dans l'un des 13 points de collecte présents sur le Pays Rochois !

🗑️ Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous : <https://bit.ly/2SafjRR>

[La Roche-sur-Foron... Voir plus](#)



Communauté de Communes du Pays Rochois
17 février 2021 · 🌐

[Recyclage ♻️]

Vous souhaitez estimer la valeur de vos vieux appareils électroniques ? 🗑️

Pensez à [Compartecycle](#) qui vous permettra d'offrir une 2e vie à votre ancien smartphone ! 🗑️

Mais comm... Voir plus



Communauté de Communes du Pays Rochois
18 juin 2021 · 🌐

[Tri des vêtements ♻️]

Le changement de saison 🗑️ est souvent synonyme de vêtements non portés. Portez plus dans l'une des 13 bornes p... 🗑️

🗑️ Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous : [Saint-Laurent Haute-Savoie Saint-Six](#)



Communauté de Communes du Pays Rochois
16 avril 2021 · 🌐

[Solidarité 🤝]

Donner une 2e vie à vos vieux objets tout en soutenant un projet solidaire 🗑️ c'est possible avec la plateforme [Tremma](#) de Label Emmaüs 🗑️

Comment ça marche ?

- 1 Choisissez l'objet que vous souhaitez donner
- 2 Sélectionner le projet solidaire qui bénéficiera de la vente de votre objet
- 3 Renseignez les caractéristiques de votre objet sur www.tremma.co
- 4 Votre objet est acheté sur www.label-emmaus.co
- 5 L'argent de la vente est reversé au projet que vous avez choisi

Pour info : tous vos dons donnent droit à une réduction d'impôt 🗑️

[La Roche-sur-Foron Saint Pierre en Faucigny Saint-Six Saint-Laurent Haute-Savoie Informations officielles de la commune de Saint Laurent Arenthon Etaux](#)



Communauté de Communes du Pays Rochois
17 février 2021 · 🌐

🗑️ dans Mon Mag' Radio, zoom sur L'Atelier by EOS qui vient d'ouvrir à La Roche-sur-Foron un espace de partage ouvert à tous pour découvrir l'univers de la seconde main et de la réparation 🗑️

🗑️ par ici 🗑️ <https://bit.ly/35oPuKQ>

🗑️ Voir plus





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Du 4 au 10 avril 2022 > semaine du compostage



Utilité, facilité, convivialité...

Tels pourraient être les maîtres mots du compostage. Car oui, **composter c'est facile et utile** ! Mais en plus, cela crée du lien social et de la convivialité. Composter répond à des enjeux **agronomiques, éducatifs, environnementaux** ou encore **économiques** !

7 jours pour trouver LA solution qui vous convient

Du 4 au 10 avril 2022, informez vous pour mieux comprendre les intérêts du compostage, et trouver la solution qui correspond le mieux à votre situation.

Tout au long de la semaine > distribution et information sur les composteurs et lombricomposteurs

Infos : Sur inscription au préalable



La Roche-sur-Foron

DL "Tous au compost" : il est temps de s'y mettre

"Tous au compost" est un événement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des ...

07 avr. 2022



 Communauté de Communes du Pays Rochois
4 avril 2022 · 🌐

[Semaine du compostage 🍅]

Top départ pour cette semaine du compostage au Pays Rochois > du 4 au 10 avril 2022 !

🌱 Devenez incollable sur le compostage et sa pratique, et découvrez la solution qui est faite pour vous (composteur individuel, lombricomposteur, aire de compostage partagé..) ✓

+ d'infos 📄 <https://bit.ly/3qP1O2c>



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Semaine du Développement Durable > Édition 2022



Le Pays Rochois se met au vert !

Nous n'avons qu'une seule planète, il faut la préserver : agissons tous au quotidien ! La Semaine Européenne du Développement Durable vous propose de vous aider à trouver des solutions concrètes pour adopter des comportements plus responsables chaque jour. **Du 28 mai au 11 juin 2022**, venez nous rencontrer, vous amuser en participant aux nombreuses animations proposées au cœur de votre territoire !

La Roche-sur-Foron

DL Le territoire se met au vert pour une semaine durable

Samedi 4 juin, place au Repair'café de 9 à 12 heures à la Base. Prix libre et conscient. Compostage à tous ...

Pays rochois

DL Semaine du développement durable : à vous de jouer

Les associations, les entreprises, les écoles désireuses de partager leurs connaissances sur le ...

24 févr. 2022

Pays rochois

DL Le territoire se met au vert pour une semaine durable

Pour son édition 2022, la Semaine européenne du développement durable dans le Pays rochois propose de vous ...

25 mai 2022



Communauté de Communes du Pays Rochois
18 mai 2022 · 🌐

[J - 10 > Semaine du développement durable 🌱]

Découvrez le programme détaillé de l'édition 2022 de la semaine du développement durable au Pays Rochois 📄 www.ccpaysrochois.fr/dd22

De nombreuses animations sont prévues, merci à nos partenaires !

On a hâte 🥰 Et vous ?

Communauté de Communes du Pays Rochois
28 mai 2022 · 🌐

[Semaine du développement durable 🌱]

Venez découvrir l'éco-pont de la Papeterie et participer aux différents ateliers et jeu de piste pour observer les empreintes des animaux sauvages 🐾

⚠️ places limitées, inscrivez vous par mail à csoulier@chasseurs74.fr / ou téléphone 07 48 88 93 73

🕒 de 14h30 à 16h30

📍 pont de la Papeterie à Arenthon

Tout le programme 📄 www.ccpaysro... Voir plus

12 animations programmées :

- Découverte des Bois de Fournets
- Repair'café
- Prêtothèque
- Sur les traces des animaux sauvages
- Le bâtiment circulaire
- Covoiturage Héléman et Citiz
- Un jardin partagé dans mon entreprise
- Le compostage pour tous
- Les déchets verts, une richesse pour votre jardin
- F(ai)tes du vélo
- Journée citoyenne de ramassage de déchets
- Vide grenier



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

semaine européenne de

RÉDUCTION DES DÉCHETS

19 - 26 NOVEMBRE

le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

#2022

LE PROGRAMME EN 1 COUP D'OEIL			
Jour	Horaires	Evènement	Lieu
Sam. 19 nov	9h à 12h	Repair'café	La Base La Roche-sur-Foron
Sam. 19 nov	9h à 12h	Compostez avec vos 5 sens	Parc de la MJC La Roche-sur-Foron
Mar. 22 nov	18h30	Fabriquez vos produits ménagers	Mediathèque Eteaux
Mar. 22 nov	18h à 20h	Empruntez à la Prêtothèque	La Base La Roche-sur-Foron
Mer. 23 nov	9h30 à 11h30	Découvrez les couches lavables	Locaux d'Alvéole Saint Pierre-en-Faucigny
Mer. 23 & jeu. 24 nov	8h30 à 16h30	«Découvrez d'autres matières» Création couture	Alvéole Saint Pierre-en-Faucigny
Ven. 25 nov	14h à 18h	Et si vous passiez à la 2nde main?	} La Base La Roche-sur-Foron
Ven. 25 nov	18h30 à 20h	Fabriquez vos cosmétiques	
Ven. 25 nov	18h à 20h	Empruntez à la Prêtothèque	

Pays rochois

📌 Semaine européenne de réduction des déchets : c'est parti !

La Semaine européenne de réduction des déchets s'est lancée ce samedi 19 novembre. Elle se décline dans le ...
21 nov. 2022



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

3. Le compostage

L'opération de promotion du compostage individuel a été lancée par la Communauté de Communes du Pays Rochois en 2010.

Afin de répondre aux exigences réglementaires relatives à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et à la loi pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire du 10 février 2020, le SIDEFAGE lance fin 2020 une étude à l'échelle de son territoire afin d'aider les EPCI dans le choix de leur stratégie concernant la prévention et/ou la collecte des biodéchets.

- ✓ A compter du 1er janvier 2023, les personnes qui détiennent plus de 5 tonnes de biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source et une valorisation biologique (seuil à 10 tonnes avant cette date). Au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation s'applique à tous, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets.

L'étude doit permettre d'obtenir les éléments de décisions dans le but de **définir un schéma territorial** permettant de s'inscrire dans les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) en augmentant le taux de valorisation.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Fin 2021, les élus de la CCPR décident de retenir le scénario « Tout compostage de proximité » pour déploiement sur le territoire de la CCPR, ce scénario étant celui permettant :

- ✓ D'avoir l'impact environnemental le plus faible (pas d'exportation de biodéchets hormis les déchets verts amenés en déchèterie) ;
- ✓ De réduire le plus possible les Déchets Ménagers et Assimilés : l'intégralité des tonnages de biodéchets détournés des OMR par compostage de proximité est soustrait des tonnages de DMA produits sur le territoire de la CCPR (action de prévention) ;
- ✓ D'avoir le coût par habitant le plus bas.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Déroulé 2022 :

- Gratuité du matériel de compostage;
- Mise en place d'un logiciel de prise de rendez-vous via notre site internet;
- Bug informatiques sur la période estivale rendant difficile les prises de rendez-vous;
- De grosses difficultés rencontrées dans l'approvisionnement de composteurs en bois, nous obligeant à commander des composteurs en plastique recyclé moins onéreux mais moins plébiscités.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

a. Le compostage individuel de jardin

Les foyers désireux de produire du compost peuvent s'équiper d'un composteur individuel dont le coût est, depuis le 1^{er} janvier 2022, totalement supporté par la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Les composteurs sont mis à disposition des habitants du Pays Rochois sur la base d'une démarche volontaire de leur part. Il est possible d'obtenir 1 composteur par foyer s'acquittant de sa redevance des ordures ménagères, tous les 7 ans (temps de garantie du matériel).

En 2022, ce sont **267 composteurs** qui ont été distribués soit une progression de 74,51% par rapport à 2021 et de 93,5% par rapport à 2020.

Depuis le démarrage de la campagne de promotion du compostage domestique en 2010, 1 747 composteurs ont été distribués.

In fine, la promotion du compostage domestique a pour but de réduire la part des déchets fermentescibles présentée à la collecte des ordures ménagères et de valoriser les déchets qui peuvent l'être.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Les résultats de caractérisation des OMR du SIVALOR montrent une **hausse significative de la quantité des fermentescibles dans les ordures ménagères avec 32% soit 72kg/an/hab.** contre 12,93 % en 2021 soit 31kg/an/hab. Ce pourcentage avait pourtant tendance à diminuer depuis 2016 (23%). Cette augmentation inexplicable a été constatée sur l'ensemble des EPCI suivis par le SIVALOR.

L'évitement estimé avec la pratique du compostage est de 65kg / composteur / an. En considérant les 1480 composteurs distribués et en estimant qu'ils sont tous en fonctionnement, le tonnage annuel évité est de 96,2 tonnes (source ADEME sans RI)

A noter également que tous les habitants du territoire ne disposent pas d'un composteur qui serait fourni pas la CCPR et que nous pouvons imaginer que certains compostent sans ce matériel.



Composteur en bois proposé à partir de 2020

C2

345L



Composteur en plastique recyclé proposé depuis juillet 2022 jusqu'à épuisement du stock pour ensuite repasser sur les composteurs en bois en attente de livraison

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

b. Le compostage partagé de quartier

En 2022, il existe quatre sites de compostage collectif en fonctionnement sur le territoire de la Roche-sur-Foron. Il s'agit de sites de quartier qui sont accompagnés dans leur fonctionnement par la CCPR et d'un collectif d'habitants soucieux de développer le compostage.

- Parc de la MJC
- Parking de l'Égalité
- Quartier des Chères
- Tiers lieu La Base

52 foyers participent.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES LA PREVENTION DES DECHETS

c. Le compostage partagé en pied d'immeuble

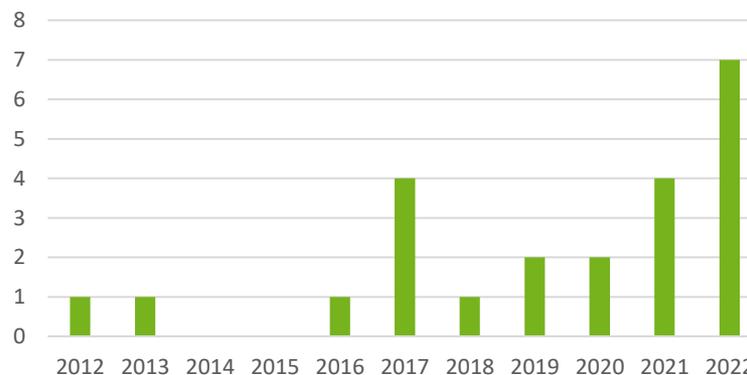
En 2022, ce sont 18 sites de compostages partagés en pied d'immeuble qui sont en fonctionnement (5 nouveaux + 2 de quartier).

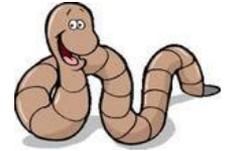
Ces aires de compostage partagé permettent de détourner plus de 9 tonnes de biodéchets par an du cycle de traitement des ordures ménagères (source ADEME sans RI).

1, 2, 3...COMPOSTEZ !



Aires partagées - Quartiers compris





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

d. Le compostage individuel d'intérieur = Lombricompostage

Appelé aussi vermicompostage, le lombricompostage est une méthode de compostage dont le processus de décomposition s'effectue essentiellement grâce à des vers du genre *Eisenia*. On peut garder le lombricomposteur chez soi, dans son garage, dans sa cuisine ou dans un placard (température comprise entre 15 et 25 °C).

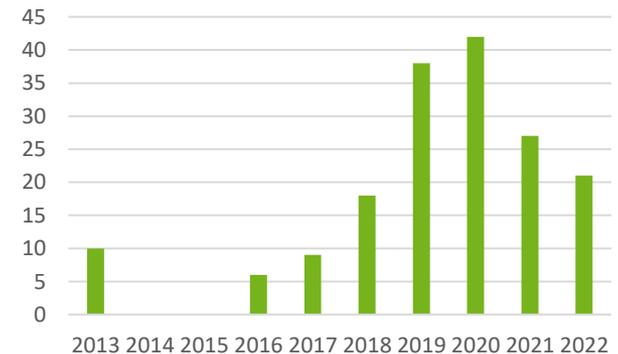
Après une opération foyers témoins menée en 2013, la CCPR propose à ses habitants de s'équiper d'un lombricomposteur moyennant une participation à hauteur de 35 € soit 30% du cout d'achat du matériel et des vers. En 2022, tout comme le reste des matériels de compostage proposés, les lombricomposteurs sont gratuits.

En 2022, 21 foyers Supplémentaires ont été équipées soit 6 foyers de moins qu'en 2021.

A ce jour, 171 lombricomposteurs ont été distribués.



Lombricomposteurs





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

e. Appel à projet pour l'aide au déploiement du compostage de proximité des biodéchets

Les élus de la Communauté de communes du Pays Rochois souhaitent déployer le compostage de proximité avec l'aide des acteurs locaux. Pour cela, la Communauté de communes s'engage, auprès des acteurs désirant s'impliquer, à proposer des formations adaptées, à fournir des moyens de communication et le matériel de compostage, à suivre le déploiement et à proposer un accompagnement financier du temps passé.

Qui peut répondre à cet appel à projets ?

Tout porteur de projet majeur, sensible à la gestion des biodéchets, ayant pour objectif de devenir un **relais actif** de la Communauté de communes : association, collectivité, ou citoyen (*en groupement ou en individuel*).



Pays rochois
 La communauté de communes lance un appel à projets pour le compostage de ...
 Les élus de la communauté de communes du Pays Rochois souhaitent déployer le compostage de proximité avec ...
 21 juil. 2022

Communauté de Communes du Pays Rochois
 29 mars 2022 · 🌐
 [Compostage de proximité 🌱]

Vous voulez aider le territoire au déploiement du compostage de proximité des biodéchets ? Alors ce questionnaire est fait pour vous 👍
<https://bit.ly/3qGsh1X>

Merci d'avance pour votre participation et votre implication !



Candidature
 📅 Avant le 12 septembre 2022



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

e. Appel à projet pour l'aide au déploiement du compostage de proximité des biodéchets

Pourquoi répondre à cet appel à projets ?

Pour réaliser un projet concret, sur le territoire du Pays Rochois, sur la mise en place d'une (ou plusieurs) actions au déploiement du compostage individuel ou collectif et/ou de la gestion des déchets verts :

- **l'accompagnement** dans l'installation et/ou le suivi de sites de compostage,
- **la réalisation** d'ateliers compostage et/ou de lombricompostage à destination des habitants,
- **la distribution** de composteurs ou de lombricomposteurs,
- **la tenue de stands** de sensibilisation lors d'évènements sur le territoire,
- **l'animation** de réunions publiques ou de temps d'échanges entre les acteurs locaux,
- **la réalisation** de porte-à-porte pour informer les habitants,
- **la sensibilisation** des habitants à la gestion intégrée des déchets verts.



Réponses :

1. Un particulier
2. Un professionnel
3. Une association



Conventionnement validé
avec L'association
« Composter & Jardiner Ensemble »



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS 2022

4. Opération STOP PUB

L'opération « Stop-pub » mise en place en 2007 se poursuit et fait partie du PLPDMA en cours. Des autocollants sont disponibles à l'accueil de la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Depuis 2017 ils sont aux couleurs du Pays Rochois.

Ils sont distribués dans les accueils des mairies, de la CCPR, dans les médiathèques et autres lieux culturels, lors des rendez-vous de remise de matériels de compostage ainsi que ponctuellement lors de réunions ou d'évènements festifs.

Le taux d'équipement des boites aux lettres du territoire est de 52% (source la poste 2023), soit 6 986 autocollants permettant ainsi d'éviter 167 tonnes de déchets (24kg de publicité non sollicitée par boîte).



A noter qu'il restait encore en 2022, 98 tonnes d'imprimés publicitaires jetés dans les ordures ménagères de notre territoire



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

5. Exemplarité de la collectivité

La Communauté de Communes du Pays Rochois et ses services ont souhaité être « exemplaires » en matière de gestion des déchets. Des bacs de tri du papier ont été mis en place dans les bureaux de la Maison de Pays depuis janvier 2007.

La collecte du papier et des cartons à la Maison de Pays, dans les écoles maternelles et au centre de loisirs est effectuée par l'entreprise d'insertion ALVEOLE une fois par semaine. Ceux-ci sont ensuite triés et valorisés via la déchèterie professionnelle du territoire.

En 2022, ce sont ainsi 6.7 tonnes de papier et cartonnets qui ont pu être recyclés.

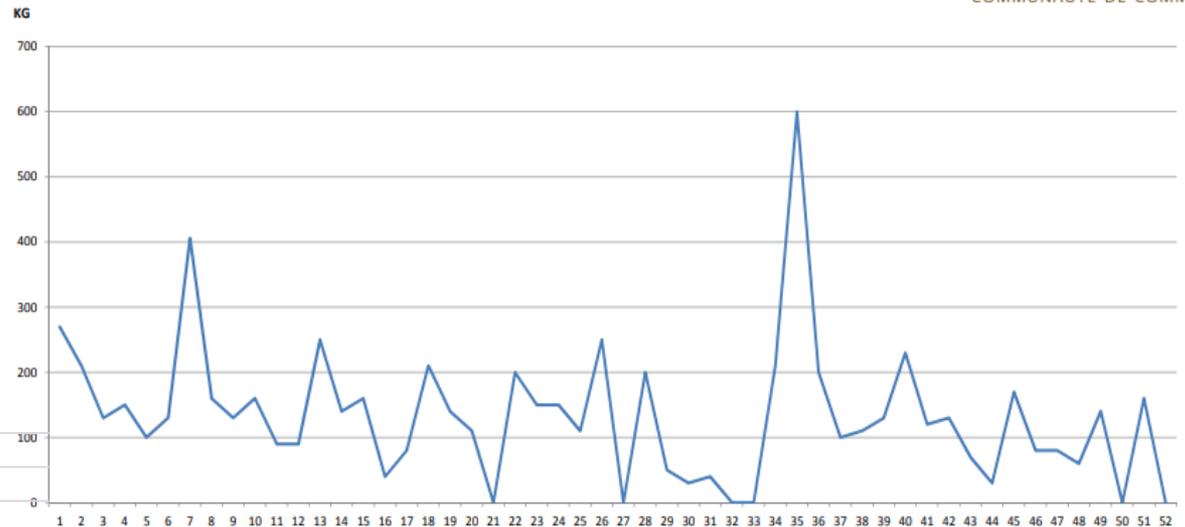
Les cartouches d'encre des imprimantes et photocopieurs sont collectées séparément pour être retraitées.

La collectivité favorise également l'achat de papier recyclé.

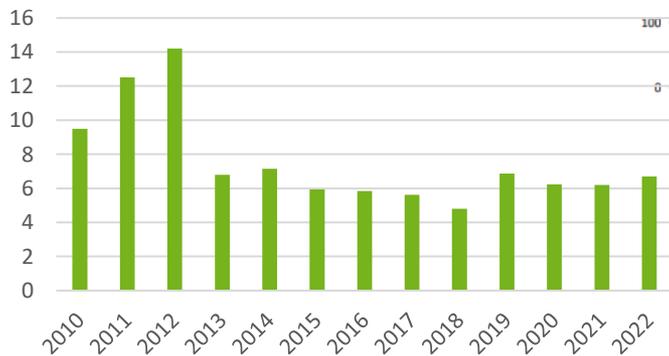
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS



Collecte Papiers - Cartons 2022



Tonnes Collectés



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

6. Convention de partenariat avec LA FABRIQUE A BICLOU

En 2017, « La Fabrique à Biclou » a sollicité le soutien de la CCPR pour la collecte de vélos déposés en déchèterie. L'objectif étant de leur redonner vie et de constituer un stock de pièces détachées mises ensuite à disposition des adhérents et ainsi favoriser le réemploi.

Cette association, très active lors des évènements (semaine européenne de réduction des déchets...) propose, tous les 1^{ers} mardis de chaque mois, des ateliers d'auto-réparation pour les vélos, à ses adhérents.

En 2022, **245 vélos ont été récupérés** (253 en 2021). 54% des vélos récupérés ont été démontés afin d'enrichir le vivier de pièces réutilisables et gratuites pour les adhérents de l'association. Environ 40 vélos ont été récupérés par des adhérents et réparés en vue d'une réutilisation voir d'une transformation en vélo électrique.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

Le travail avec les écoles du pays rochois a permis en début d'année de livrer une vingtaine de vélos à l'école Mallinjoud.

Depuis 2021, l'association développe une flotte de vélos en location. 2022 a permis de poursuivre l'expérimentation et de faire les ajustements nécessaires grâce à un étroit partenariat avec quelques entreprises, mais aussi, d'augmenter le nombre de vélos.

La Fabrique a Biclou est également subventionnée par la CCPR à hauteur de 10 000€ en 2022.



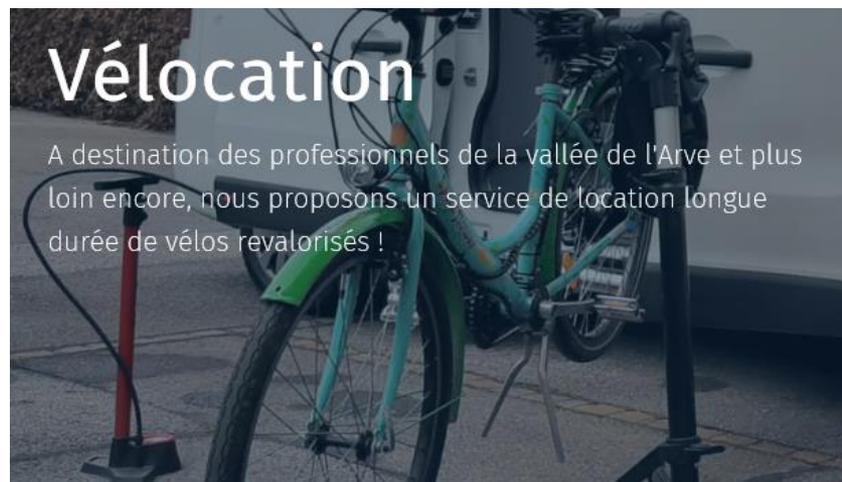
RÉCUPÉRATION DE VÉLO

Conventionné avec la déchetterie de la CCPR, nous récupérons les vélos qui y sont déposés.



VÉLOCATION

Programme novateur de location de vélo convertis à destinations des entreprises et collectivités.



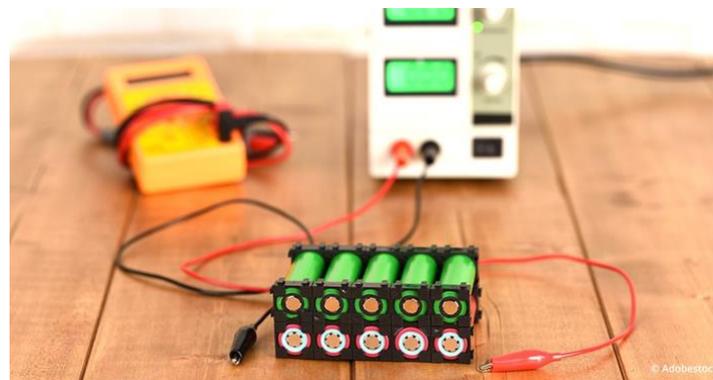
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

7. Convention de partenariat avec ET APRES?

En 2020, une convention similaire à celle de la « Fabrique à biclou » a été passée avec « Et après ». Cette association a pour objectif le réemploi de cellules au lithium contenues dans les batteries des ordinateurs et téléphone portables.

Elle propose de développer et d'aider ses adhérents au développement de produits innovants ayant pour but de limiter notre impact sur l'environnement, en incluant dans ces produits une importante part de matériaux récupérés.

En 2022, l'association est toujours à la recherche d'un local, elle ne s'est donc pas développée. 200kg de batteries ont été récupérées avec une rentabilité de 25% soit 50kg de batteries Lithium.





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

8. Convention de partenariat avec REPARCOOP

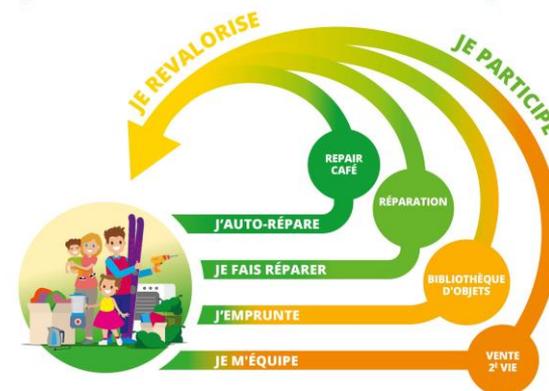
En juin 2022, une convention a été signée avec « Reparcoop», les autorisant ainsi à collecter en déchèterie des appareils électriques. Ceux-ci sont réparés, testés et vendus en 2^{ème} vie. Les premières collectes ont débuté en octobre.



Période	T4 2022
<i>Nb objets collectés</i>	107
<i>Pesée (kg)</i>	526
<i>Nb Retour déchetterie</i>	30
<i>Poids retour (kg)</i>	141
<i>Nb objets revalorisés</i>	77
<i>Poids revalorisé (kg)</i>	385



J'OFFRE UNE LONGUE VIE AUX OBJETS



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS



9. Service de prêt de couches lavables en test

En octobre 2022, la première réunion d'information sur l'utilisation de couches lavables, à été programmée. La CCPR souhaite permettre aux jeunes parents de s'informer et de tester ce procédé avant d'investir eux-même dans du matériel.

Un partenariat a donc été lancé avec My Echo House qui se chargera des formations, du prêt et du suivi des prêts.



**JEUNES PARENTS
OU EN PASSE DE
L'ÊTRE ?**

Les couches lavables
vous intéressent
mais vous hésitez ?

Nous vous
proposons un **essai
gratuit de couches
lavables !**



**CE SERVICE GRATUIT
PERMET À TOUS LES PARENTS DE POUVOIR LES TESTER
DURANT 3 SEMAINES, AVANT DE DÉCIDER OU NON D'INVESTIR !**

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

10. Service de broyage de déchets verts à domicile

Faites broyer vos branches au lieu de les apporter en déchèterie ! Le Pays Rochois propose un service **gratuit** de broyage à domicile des branches issues de la taille d'arbustes et/ou d'arbres. Deux campagnes annuelles sont organisées, une au printemps et une à l'automne. Le broyage est effectué par les équipes de l'[Association Alvéole](#).

Quels sont les intérêts du broyage des branches ?

- **Limiter** vos déplacements à la déchèterie > gain de temps et de carburant
- **Participer** à la réduction des volumes de déchets produits sur le territoire de la CCPR
- **Limiter** le volume de déchets verts à collecter et à traiter sur plate-forme de valorisation industrielle
- **Obtenir** du compost > le broyat est indispensable en mélange avec vos déchets alimentaires et autres déchets verts
- **Protéger et nourrir** vos sols (paillage), d'en favoriser l'activité biologique, de réduire les arrosages, de limiter les herbes indésirables...et en plus, c'est joli !
- **Répondre** à la réglementation qui interdit le brûlage à l'air libre de déchets verts



En partenariat avec Alvéole du 25 octobre au 24 novembre :

- 58 créneaux réservés sur 72 ouverts
- Evitement de 237m³ de DV



II. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. LES MONTANTS PERÇUS

REDEVANCE	REOM - Redevance Ménagères	des Ordures	Redevance spéciale (professionnels)
Montants perçus en € HT	2 886 023€		310 000€

AUTRE RECETTES	Recettes industrielles : ventes, prestations	Soutien à la valorisation des organismes agréés	Subventions : fonctionnement, aide à l'emploi, communication
Montants perçus en € HT	115 456€	20 624€	4 000€



II. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. LES COUTS DU SERVICE

Le tableau ci-après synthétise les dépenses et les recettes de fonctionnement du service en les détaillant par flux de déchets.

Il a été réalisé à partir de la matrice Compta Cout qui prend en compte l'ensemble des données du budget des ordures ménagères mais également les dépenses de fonctionnement des services supports qui sont portés par le budget principal.

L'augmentation des tarifs initiée en 2022 engendre une augmentation des recettes permettant un taux de couverture du budget de fonctionnement à 128%.

A noter que les dépenses liées au SIVALOR représentent 1 338 548 € soit 50% de l'ensemble des dépenses liées au service.

L'investissement pour 2022 à quant à lui baissé de 58%.

II. LES INDICATEURS FINANCIERS

Population DGF 2022 29 606
 Population au PAP 6 514
 Population au PAV 23 092

			Ordures Ménagères			Collecte sélective	Déchèterie	Déchets des professionnels Cartons	DASRI	Gestion du passif / Entretien / Décharge	Total 2022	Comparaison 2021
			PAP	AV	Total							
Charges	Structure	Personnel Administratif Communication Fonctionnement	105 518 €	141 718 €	247 236 €	21 633 €	92 580 €	1 439 €		178 €	363 066 €	
		Prévention	10 124 €	9 442 €	19 566 €		7 951 €	253 €			27 770 €	
	Prestation	Pré-collecte	4 694 €	68 003 €	72 697 €	58 711 €		1 586 €			132 994 €	
		Collecte	120 354 €	179 136 €	299 490 €		80 760 €	6 642 €			386 892 €	
	Traitement	Transfert/transport					125 416 €				125 416 €	
		Traitement des déchets non dangereux (facturation)	509 772 €	640 702 €	1 150 474 €	91 179 €	364 463 €			1 233 €	1 607 350 €	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux										
TOTAUX CHARGES			240 690 €	1 039 001 €	1 789 464 €	171 523 €	671 170 €	9 919 €	0 €	1 411 €	2 643 487 €	2 713 942 €
Produits	Vente de matériaux / composteurs/ location de bacs/ soutien des éco organismes		2 833 €	1 289 €	4 121 €	120 €	93 923 €				98 044 €	
	Reprise de subvention d'investissement			42 763 €	42 763 €	1 441 €	3 363 €	480 €			48 048 €	
	Subvention SIDEFAGE "bon trieur"					0 €	0 €	0 €			0 €	
TOTAUX PRODUITS			2 833 €	44 052 €	46 884 €	1 561 €	97 286 €	480 €	0 €	0 €	146 093 €	220 505 €
Contributions	REOM		864 226 €	1 150 117 €	2 014 343 €	196 468 €	662 670 €	10 911 €		1 631 €	2 886 023 €	
	REOM PRO		120 498 €	160 360 €	280 858 €	27 393 €		1 521 €		227 €	310 000 €	
TOTAUX CONTRIBUTIONS			2 295 202 €	2 295 202 €	2 295 202 €	223 861 €	662 670 €	12 432 €	0 €	1 858 €	3 196 023 €	2 491 858 €
TOTAL CHARGES											2 643 487 €	2 713 942 €
TOTAL PRODUITS + CONTRIBUTIONS											3 342 115 €	2 712 364 €
BUDGET OM -TAUX DE COUVERTURE 128%											698 629 €	-1 579 €
TONNAGES			2 925	3 675	6 600	2 080	7 429	144			16 253	17 774

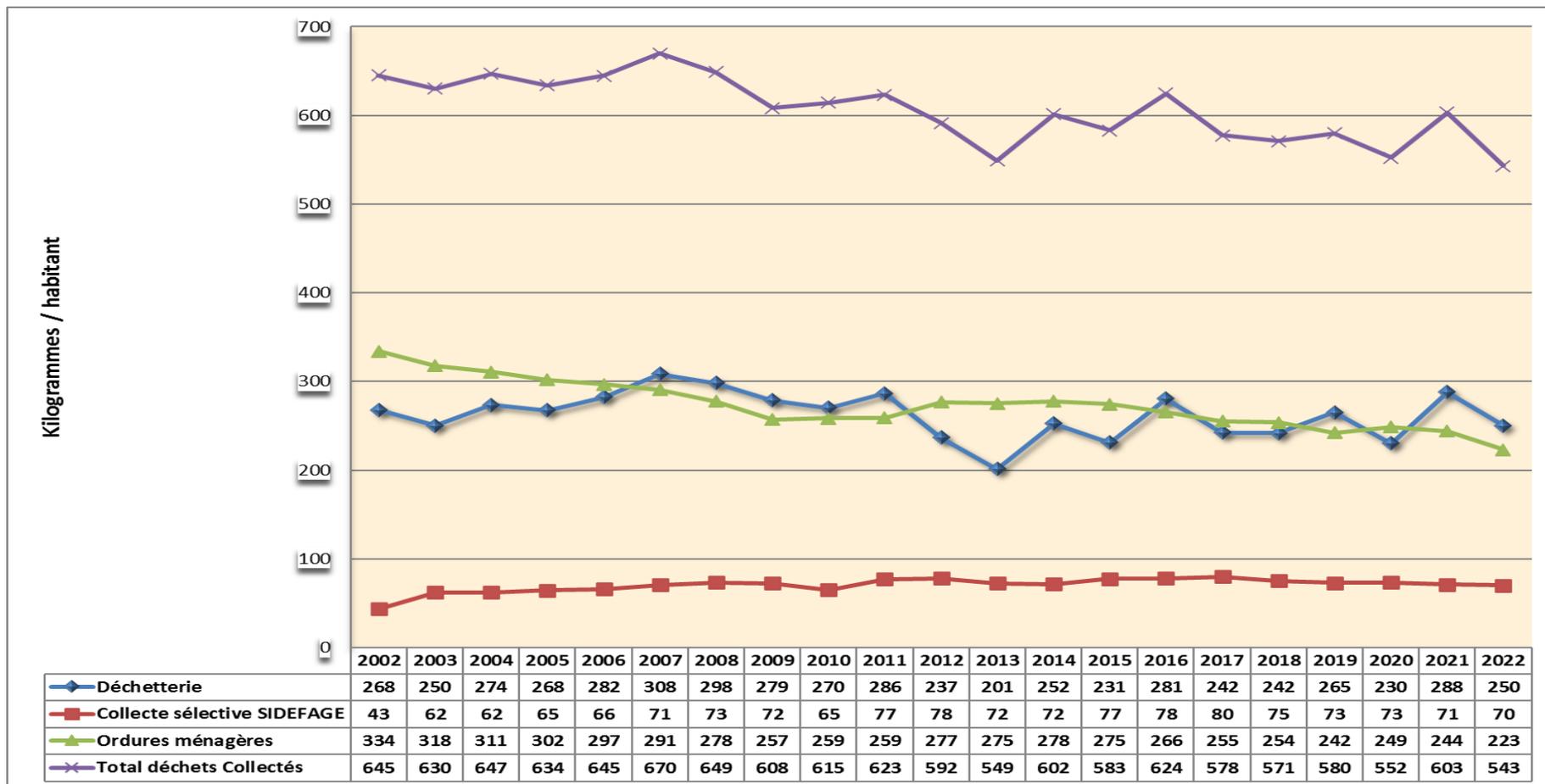
II. LES INDICATEURS FINANCIERS

Coût à la tonne	Structure	39,54 €	41,13 €	40,42 €	10,40 €	13,53 €	11,75 €		76,11 €
	Prestation	42,75 €	67,25 €	56,39 €	28,23 €	10,87 €	57,13 €		152,62 €
	Traitement	174,28 €	174,34 €	174,31 €		65,94 €			240,25 €
	COUT TOTAL A LA TONNE	256,57 €	282,72 €	271,13 €	38,63 €	90,34 €	68,88 €		148,73 €

	Ordures Ménagères			Collecte sélective	Déchèterie	Déchets des professionnels Cartons	DASRI	Gestion du passif / Entretien / Décharge	Total 2022	Comparaison 2021	
	PAP	AV	Total								
Coût par habitant	Structure	9,01 €			0,73 €	3,40 €	0,06 €		0,01 €	13,20 €	
	Prestation	12,57 €			1,98 €	2,73 €	0,28 €		0,00 €	17,56 €	
	Traitement	38,86 €			3,08 €	16,55 €			0,04 €	58,53 €	
	COUT TOTAL PAR HABITANT	60,44 €			5,79 €	22,67 €	0,34 €		0,05 €	89,29 €	92,73 €

INVESTISSEMENT 2022	93 540,45 €		29 298,02 €				122 838,47 €	296 021,46 €
----------------------------	-------------	--	-------------	--	--	--	---------------------	--------------

SYNTHESE DES DONNEES SUR LE PAYS ROCHOIS



Ces résultats permettent d'évaluer les performances du service mis en place sur le territoire du Pays Rochois



SYNTHESE DES DONNEES SUR LE PAYS ROCHOIS

On constate une baisse de production des DMA de l'ordre de 9,7% avec **549kg par habitant** (contre 608 kg en 2021 avec les cartons de professionnels).

Flux concernés par la baisse:

- ✓ Déchèterie : baisse générale sauf sur les gros électroménagers froids et les pneus qui sont en augmentation
- ✓ Ordures ménagères : baisse que l'on peut attribuer au refus de collecte des biodéchets appliqué aux gros producteurs professionnels (supermarchés, hôpitaux)

Les objectifs du service, issus des Grenelles de l'environnement et de la loi AGEC, étant de :

- ✓ Réduire de 15 % la quantité des déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 soit **523kg par habitant**
- ✓ Orienter **55%** des DMA vers une filière de préparation en vue de réutilisation ou une filière de recyclage. Ce taux est actuellement de **51%**.

Le déploiement des points d'apport volontaire de tri associés aux ordures ménagères doit être poursuivi, ainsi que les actions de prévention pour faire baisser plus significativement les tonnages d'ordures ménagères collectées. Des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire doivent être entreprises et le déploiement du compostage de proximité doit être accéléré pour répondre aux prochaines échéances réglementaires de tri à la source des bio-déchets.

RPQS 2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

